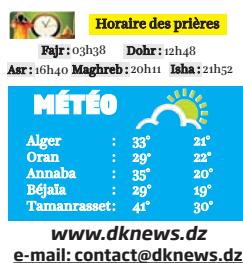


DK NEWS

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION

Jeudi 12 juin 2025 / 16 Dou Al Hija 1446 - N° 3846 - 12^e année - Prix : Algérie : 10 DA. France : 1€



www.dknews.dz
e-mail: contact@dknews.dz

BACCALAURÉAT 2025

Le ministre de l'Education nationale préside une conférence d'orientation avec les chefs de centres d'examen

P. 4

JOURNÉE MONDIALE CONTRE LE TRAVAIL DES ENFANTS
L'Algérie réaffirme son engagement contre le travail des enfants



L'Algérie célèbre cette Journée mondiale avec un message clair : la lutte contre le travail des enfants demeure une priorité nationale. À travers l'adoption de lois strictes, la mise en place de mécanismes de contrôle efficaces et une coordination renforcée entre les institutions, le pays réaffirme son engagement à garantir aux enfants leur droit à l'éducation, à l'épanouissement et à la protection. P. 4
Par Abed Mecht

RÉUNION DU GOUVERNEMENT

Des dossiers concernant plusieurs secteurs examinés

P. 3

MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR

Réunion de la Commission nationale chargée de la préparation de la saison estivale 2025

P. 3

PORT D'ALGER

Le navire "Sedrata" accoste après la levée des réserves en Belgique

P. 6

SANTÉ

DOULEUR AU TALON

Qu'est-ce une épine calcanéenne ?

P. p 12-13

FOOTBALL

LIQUE 1 MOBILIS (28^e J)

Le MCO assure son maintien, Akbou et l'USMK y sont presque

P. 22



GUELMA
"Retour à Haïfa", nouvelle œuvre de théâtre sur les souffrances du peuple palestinien depuis la Nakba

P. 16

ANP

Reddition d'un terroriste et arrestation de 3 éléments de soutien aux groupes terroristes en une semaine

P. 24

MOUDJAHIDINE**Inhumation du moudjahid Mohamed Aniba à Mascara**

Le moudjahid Mohamed Aniba, décédé à l'âge de 83 ans, a été inhumé, hier après-midi au cimetière "Sidi Mohamed Cherif" dans la commune de Mascara, a-t-on appris de la direction locale des Moudjahidine et des Ayants-droit.

Les funérailles du défunt Moudjahid ont eu lieu en présence des autorités locales de la daïra de Mascara, de membres de la famille révolutionnaire, de cadres de la direction locale des Moudjahidine et des Ayants-droit ainsi que d'un grand nombre de citoyens, a indiqué la même source.

Né en 1942 à Mascara, Mohamed Aniba a rejoint les rangs de la glorieuse guerre de libération, en 1960, en tant que membre de l'Organisation civile du Front de libération nationale (OFLN), avec le statut de "fidai", dans la zone six de la wilaya V historique, a-t-on fait savoir de même source.

Il a pris part à plusieurs attaques menées par les fidais du FLN contre les forces de l'armée et de la police coloniale française dans la ville de Mascara.

Suite à cette perte douloureuse, le directeur des Moudjahidine et Ayants-droit de la wilaya, Khefifi Bahloul Khefifa, a adressé un message de condoléances à la famille du défunt, ajoute-t-on.

TENTATIVE DE SUICIDE**DEVANT LE MINISTÈRE DE LA JUSTICE****4 individus placés en détention provisoire**

Le juge d'instruction près le tribunal de Sidi M'Hamed (cour d'Alger) a ordonné, mardi, le placement de quatre (4) individus en détention provisoire et d'un cinquième sous contrôle judiciaire pour leur implication dans l'affaire de la tentative de suicide du dénommé Zagout Fouzi devant le siège du ministère de la Justice, indique un communiqué du parquet près le même tribunal.

"Conformément aux dispositions de l'article 11 du Code de procédure pénale et suite à l'enquête préliminaire ouverte concernant l'affaire de la tentative de suicide du dénommé Zagout Fouzi devant le siège du ministère de la Justice, le parquet près le tribunal de Sidi M'Hamed informe l'opinion publique que l'approfondissement de l'enquête par la police judiciaire sur les faits et leurs circonstances a permis d'identifier un groupe criminel organisé qui a planifié des actes subversifs en se répartissant les rôles, avant de filmer et de diffuser la scène sur les réseaux sociaux pour porter atteinte à l'ordre public et au bon fonctionnement des institutions", précise le communiqué.

L'enquête préliminaire a "permis l'arrestation des cinq (5) individus composant ce groupe" et "révélé l'existence de contacts entre l'individu qui a filmé la tentative de suicide et des individus se trouvant à l'étranger", selon la même source, qui précise que "l'individu ayant filmé la scène possède plusieurs comptes bancaires et a vécu, pendant deux ans, dans un pays étranger".

"Il a aussi été établi que cet individu a reçu des versements sur son compte postal provenant de tierces personnes", poursuit le communiqué.

"À la lumière de ces éléments et face à la gravité de ces faits à caractère subversif, le dossier a été transféré à la section de lutte contre le terrorisme et le crime organisé transnational près le tribunal de Sidi M'Hamed, qui a ouvert une information judiciaire, en date du 10 juin 2025, pour actes subversifs par entrave au fonctionnement des institutions, mise en danger de la vie et de l'intégrité physique d'autrui, diffusion volontaire de fausses informations susceptibles de troubler l'ordre public et abus de fonction", selon la même source.

**ACCIDENTS DE LA ROUTE
46 morts et 2006 blessés en une semaine (Protection civile)**

Quarante-six (46) personnes sont décédées et 2006 autres ont été blessées dans 1495 accidents de la route, survenus du 1 au 7 juin en cours à travers le pays, indique, mercredi, un bilan hebdomadaire de la Protection civile.

Le bilan le plus lourd a été enregistré dans la wilaya d'Aïn Defla avec 6 morts et 41 blessés dans 26 accidents de la circulation, précise la même source.

Par ailleurs, les unités de la Protection civile sont intervenues pour l'extinction de 1354 incendies urbains, industriels et autres, dont les plus importants ont été enregistrés dans les wilayas d'Alger (132 incendies), Annaba (70) et Aïn Defla (60).

En outre, les secours de Protection civile ont effectué 8820 interventions pour le sauvetage de 328 personnes en situation de danger et exécuté 7116 opérations diverses d'assistance.

**TIPASA
Coupure d'électricité aujourd'hui dans 4 communes en raison de travaux**

Une coupure d'électricité interviendra, jeudi, dans plusieurs quartiers de quatre (4) communes de la wilaya de Tipasa, en raison de travaux de maintenance, indique mercredi un communiqué des services de la wilaya.

Selon le communiqué, des travaux de maintenance programmés sur une ligne de moyenne tension, entraîneront une coupure provisoire du courant électrique dans plusieurs quartiers des communes de Hattaba, Sidi Rached, Messelmoun et Gouraya, demain jeudi de għoo à 16h00.

La coupure concernera notamment la cité Tahi de la commune de Hattaba, ainsi que les cités Douar Boumedienne, 30 logements ruraux Si Ben Youcef, Ben Khira, Si Merouane, 30 logements ruraux Bouceta, Si Bouceta et Douar Sadouki de la commune de Sidi Rached.

A Gouraya, la coupure affectera les quartiers Oued Sebt, Sidi Ben Youcef, Douar Sidi Aissa, Douar El Kelaoucha, Douar Arsen, Douar Mabrouk, Douar Hadjra et Douar El Mahdja.

Dans la commune de Messelmoune, cette interruption dans l'alimentation en électricité concerne la nouvelle cité, au même titre que les cités des 50 logements, 20 logements, 50 logements, 62 logements et 100 logements.

Le communiqué précise que le courant électrique sera progressivement rétabli dès la fin des travaux, soit aux environs de 16h00.

WILAYA D'ALGER**Plan spécial pour la sécurisation de l'examen du baccalauréat (Sûreté de wilaya)**

Les services de la Sûreté de la wilaya d'Alger ont mis en place un plan spécial pour sécuriser l'examen du baccalauréat qui débutera dimanche prochain, a indiqué mercredi un communiqué de ces services.

Ces mesures et dispositions sécuritaires préalables s'inscrivent dans le cadre de "la sécurisation des centres relevant de la compétence de la sûreté nationale", ajoute la même source, précisant que "tous les moyens nécessaires seront mobilisés pour garantir le bon déroulement de ces examens nationaux officiels".

Ce plan sécuritaire est axé sur "le renforcement de la présence sur le terrain des forces de police en vue de sécuriser tous les établissements scolaires concernés par ces épreuves, ainsi que l'intensification des patrouilles pédestres et mobiles pour garantir une couverture sécuritaire globale et déjouer toute action susceptible de troubler le bon déroulement de cet examen".

Le plan inclut également "la sécurisation du transport des sujets des épreuves, depuis les centres de regroupement jusqu'aux établissements scolaires concernés", lit-on dans le communiqué.

Dans ce cadre, "un programme spécial a été mis en place pour fluidifier la circulation, notamment au niveau des rues et axes routiers à forte densité de trafic, afin d'éviter tout accident de la route, tout en interdisant les arrêts et stationnements anarchiques de véhicules devant les centres d'examen", conclut la même source.

LUTTE CONTRE LA CRIMINALITÉ**Alger : arrestation de 10 individus activant au sein d'une bande de quartier à Ain Naadja (Sûreté de wilaya)**

Les services de Sûreté de la wilaya d'Alger ont arrêté 10 individus, repris de justice, qui activaient au sein d'une bande de quartier, avec la saisie d'une quantité de substances psychotropes, a indiqué, mercredi, un communiqué de ces services.

"La Brigade de la police judiciaire de la sûreté de la circonscription administrative de Bir Moudad Rais (Alger) a procédé, récemment, à l'arrestation de 10 repris de justice qui activaient au sein d'une bande de quartier et semaient la terreur parmi les habitants d'Ain Naadja, ainsi qu'à la saisie de plus de 1.000 comprimés psychotropes, et d'armes blanches prohibées", ajoute la même source.

L'affaire a été enclenchée suite à "la réception d'un appel au niveau du Centre de Commandement et de Contrôle (CCC) de la Sûreté de la wilaya d'Alger via le numéro vert 1548, signalant une violente rixe avec l'utilisation d'armes blanches prohibées, de produits pyrotechniques et de bâtons, entre un groupe d'individus au niveau d'un quartier de la commune d'Ain Naadja, ayant fait plusieurs blessés", selon la même source.

"Les éléments de la Brigade se sont rendus, immédiatement, sur place, où ils ont procédé à l'arrestation de 10 suspects et saisi 1.411 comprimés psychotropes, des armes blanches prohibées de différents types et calibres, ainsi qu'une somme d'argent en monnaie nationale estimée à 12.000 DA", précise la même source.

RÉUNION DU GOUVERNEMENT Des dossiers concernant plusieurs secteurs examinés

Le Premier ministre, M. Nadir Larbaoui, a présidé, hier, une réunion du Gouvernement consacrée à l'examen de l'état de mise en œuvre des programmes complémentaires au profit de certaines wilayas du pays, ainsi que de plusieurs communications et projets concernant divers secteurs, indique un communiqué des Services du Premier ministre.

"Le Premier ministre, Monsieur Nadir Larbaoui, a présidé, ce mercredi 11 juin 2025, une réunion du Gouvernement consacrée à l'examen de l'état de mise en œuvre des programmes complémentaires au profit de certaines wilayas du pays, constituant un axe majeur de la vision stratégique de Monsieur le Président de la République pour pallier les disparités en matière de développement entre les wilayas et propulsé leur dynamique économique et sociale.

Par ailleurs, le Gouvernement a entendu une communication sur le raccordement au réseau électrique des exploitations et des grands projets agricoles des cultures stratégiques, qui s'inscrit dans le cadre du programme ambitieux de sécurité alimentaire, mis en place par Monsieur le Président de la République.

A cette occasion, il a été mis en exergue les importants moyens consentis par l'Etat pour relever les défis logistiques afin d'assurer la réussite de ces projets



stratégiques, notamment par l'adoption de solutions techniques innovantes pour garantir une couverture énergétique optimale, en phase avec les besoins croissants des régions concernées.

En outre, et dans le cadre du renforcement et de la modernisation des services bancaires, le Gouvernement a entendu une communication sur le projet de création d'une banque postale sous la forme d'une filiale d'Algérie Poste.

Ce projet contribuera à rapprocher les ser-

vices bancaires des citoyens, à attirer les dépôts financiers, et à améliorer les services financiers universels et diversifiés.

Le Gouvernement a également entendu une communication sur l'évaluation de l'organisation de l'examen du Brevet de l'enseignement moyen durant la période du 1er au 3 juin 2025, étape importante dans le parcours scolaire des élèves qui s'est déroulée dans de bonnes conditions, marquées par la bonne gouvernance, la transparence et l'inté-

grité pédagogique.

Enfin, le Gouvernement a entendu une communication sur le projet de la stratégie de gestion des déchets 2025-2029.

Ce plan national vise à mettre en place un système efficace et intégré de gestion des déchets, dont les principaux objectifs consistent en la réduction des déchets, l'amélioration du tri et du recyclage, et la création d'emplois verts, tout en renforçant la participation locale et en contribuant à l'amélioration de la qualité de l'environnement".

PARLEMENT

Loi sur la prévention des stupéfiants : Boudjema souligne l'importance de l'utilisation des technologies nouvelles dans l'application des dispositions

Le ministre de la Justice, garde des Sceaux, M. Lotfi Boudjema a souligné, mardi à Alger, l'importance de l'utilisation des technologies nouvelles dans l'application des dispositions de la loi relative à la prévention des stupéfiants, telles que les plateformes numériques ou les applications dédiées au signalement.

Répondant aux interventions des membres du Conseil de la nation sur le texte de loi modifiant et complétant la loi n°04-18 relative à la prévention et à la répression de l'usage et du trafic illicites de stupéfiants et de substances psychotropes, le ministre a insisté sur l'importance de l'utilisation des technologies nouvelles dans l'application des dispositions de cette loi, à l'instar de la mise en place d'une plate-forme numérique ou d'applications dédiées au signalement, tout en prenant en compte la question des faux signalements impliquant des poursuites judiciaires".

M. Boudjema a, en outre, évoqué la question de l'introduction d'une incitation financière au profit des auteurs de signalement, comme une nouvelle mesure qui contribuera à fournir à la police judiciaire de plus amples informations sur les dealers et trafiquants de substances psychotropes, notamment lors des investigations préliminaires.

Le ministre a, par ailleurs, rappelé les démarches visant à assurer un contrôle médical pour les toxicomanes, citant le projet de création de quatre centres de désintoxication "actuellement en cours de concrétisation".

Concernant le durcissement des peines à l'encontre des dealers activant à proximité ou au sein des établissements éducatifs, M. Boudjema a affirmé que "la question du durcissement est irrévocable".

Par ailleurs, les membres du Conseil de la nation se sont dits satisfaits de l'ensemble des nouvelles dispositions contenues dans le texte de loi susmentionné, d'autant plus qu'elles "établissent un équilibre entre les aspects préventif et thérapeutique", appelant à "activer le volet préventif, notamment en y associant la société civile", autre "l'introduction de disciplines médicales dans le domaine du traitement de la toxicomanie, tout en tirant profit des progrès scientifiques dans ce domaine".

MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR

Réunion de la Commission nationale chargée de la préparation de la saison estivale 2025

Le secrétaire général (SG) du ministère de l'Intérieur, des Collectivités locales et de l'Aménagement du territoire, Mahmoud Djamaa a présidé une réunion de la Commission nationale de préparation et de suivi de la saison estivale 2025, a indiqué mercredi un communiqué du ministère.

Cette réunion de coordination tenue mardi dans le cadre des préparatifs en cours pour assurer le succès de la saison estivale 2025, s'est déroulée en présence de représentants des secteurs ministériels et des organismes publics concernés.

Dans ce sillage, "les pouvoirs publics veillent à garantir toutes les conditions de confort, de sécurité et de bien-être pour les citoyennes et citoyens en général, et les estivants en particulier, durant la saison estivale, conformément aux orientations du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, visant à promouvoir le tourisme intérieur, à consacrer la gratuité des plages et à créer les conditions optimales pour accueillir les estivants de l'intérieur du pays et de l'étranger", précise le communiqué.

Cette réunion, tenue au siège du ministère, a été l'occasion de procéder à "l'examen de l'état d'avancement de la mise en œuvre des décisions issues de la réunion de la commission du 27 janvier 2025, à la validation du plan d'action national pour la saison estivale 2025, outre la présentation du bilan des préparatifs au niveau local et sectoriel, ainsi que des données et des principales mesures prises pour préparer la saison estivale 2025.

Le nombre de plages autorisées à la bai-



gnade en ce début de saison "s'élève à 461, réparties sur 119 communes côtières, dont 13 nouvelles plages, avec une baisse notable du nombre de plages polluées", ajoute la même source.

Concernant la gestion et l'organisation des espaces sur le littoral, "429 administrateurs de plage ont été désignés.

Les dispositifs de sécurité nécessaires ont été mobilisés par les services de la Sécurité nationale et de la Gendarmerie nationale (GN) pour veiller à la sécurisation des plages et de tous les sites touristiques.

Par ailleurs, la Direction générale de la protection civile a mobilisé 10.531 agents pour faire face aux différents risques liés à la saison".

Parallèlement, "248 opérations d'aménagement et de réhabilitation des plages ont été enregistrées, ainsi que 321 opérations d'amélioration urbaine. De plus,

1.630 structures d'hébergement ont été recensées, avec une capacité d'accueil de 218.447 lits".

Des "indicateurs positifs" ont également été enregistrés concernant les structures de loisirs de proximité, "à travers le recensement, à titre d'exemple, de 526 piscines publiques exploitées au niveau des 58 wilayas, dont 32 nouvelles piscines réceptionnées pour cette saison". Concernant la prévention et le contrôle de l'hygiène des plages, "plus de 5500 analyses d'eau de mer ont été effectuées, outre la mobilisation des ressources humaines et matérielles nécessaires à l'adaptation des plans d'hygiène environnementale durant la saison et la mise en œuvre des mesures préventives au niveau local pour faire face aux risques de maladies à transmission hydrique".

A cette occasion, le secrétaire général

du ministère a affirmé que la préparation de la saison estivale constituait "une opération multidimensionnelle nécessitant une coordination rigoureuse entre les différents secteurs afin de garantir le confort et la sécurité des estivants", soulignant l'importance de "la mise en œuvre des instructions du président de la République relatives à la gratuité des plages et à la lutte contre leur exploitation illégale".

Il a insisté, dans le même sillage, sur l'impératif de "multiplier les efforts pour améliorer l'hygiène environnementale et le cadre de vie, et simplifier les formalités de passage des membres de la communauté algérienne établie à l'étranger, en leur assurant les conditions d'accueil adéquates".

Par ailleurs, M. Djamaa a rappelé l'importance de "renforcer les mesures préventives contre les noyades et les accidents des engins nautiques, tout en poursuivant, dans le cadre de la commission nationale de la protection des forêts, l'action de lutte contre les feux de forêt durant l'été, en multipliant les opérations de sensibilisation de la société, et en y associant les différents acteurs, en sus de la mise en œuvre des mécanismes de suivi sur le terrain tout au long de la saison estivale".

Au terme de la réunion, le secrétaire général du ministère a appelé l'ensemble des acteurs à "mobiliser tous les moyens et à ne négliger aucun effort pour assurer le succès de la saison estivale et son déroulement dans la quiétude et la sécurité", selon la même source.

APS

TOURISME

Mme Meddahi préside une séance de travail pour évaluer l'état d'avancement du dossier d'assainissement du foncier touristique

La ministre du Tourisme et de l'Artisanat, Mme Houria Meddahi, a présidé mardi, une séance de travail pour évaluer l'état d'avancement du projet d'assainissement du foncier touristique, indique un communiqué du ministère.

Cette séance s'inscrit dans le cadre de la poursuite des séances de travail présidées par la ministre pour le "suivi de l'avancement de l'opération d'assainissement du foncier touristique, visant l'annulation du déclassement total ou partiel de certaines zones d'expansion touristique ayant perdu leur cachet touristique en raison de l'expansion urbaine et de la réalisation de certains programmes publics dans ces régions".

L'opération permettra "d'améliorer l'offre foncière touristique dans le cadre des nouvelles mesures mises en place, en mettant à disposition des lots touristiques exempts d'entraves".

Elle permettra également la "régularisation des différents projets situés dans les zones proposées à l'annulation, lesquelles seront reclasées en dehors du foncier touristique". Selon le texte, le ministère a préparé un dossier d'assainissement du foncier touristique, en coordination avec les autorités locales des wilayas, présenté par la Direction du développement touristique (DDT), précisant que l'opération a concerné 78 zones d'expansion touristique réparties sur 23 wilayas.

Ces zones, ajoute le communiqué, sont réparties "sur 29 zones concernées par le déclassement complet de la Zone d'expansion touristique (ZET), réparties sur 16 wilayas, et dont les biens fonciers ont été consommés à plus de 80 %".

L'opération touche également "49 zones concernées par un déclassement partiel, avec prélevement des parties occupées et ajustement de leurs frontières, réparties sur 14 wilayas". Dans ce contexte, la ministre a donné des instructions pour "la préservation des espaces forestiers situés dans les zones d'expansion touristique (ZET) en vue de leur exploitation en tant qu'espaces de loisirs et de divertissement, et des terres agricoles, en veillant à ne pas les inclure dans les zones aménageables afin de préserver leur vocation agricole".

Mme Meddahi s'est enquis de l'état du portefeuille foncier au sein des ZET après le parachèvement de l'opération d'assainissement du foncier touristique, soulignant "la nécessité d'une exploitation optimale du foncier touristique".

Elle a, en outre, souligné que cette exploitation doit se faire "dans le cadre de la stratégie du secteur visant à développer le tourisme intérieur, qui connaît une demande croissante, afin de réaliser le développement économique local, tout en veillant à développer le tourisme intérieur dans toutes sa composante et à soutenir les investissements dans tout type de tourisme".

Mme Meddahi a cité "le tourisme balnéaire, thermal, montagnard et saharien, selon les atouts de chaque ZET, soulignant la nécessité de garantir un foncier aménagé et de le mettre à disposition sur la plate-forme de l'Agence algérienne de promotion de l'investissement (AAPI), pour attirer les investisseurs et leur permettre de concrétiser leurs projets dans le cadre d'un tourisme intégré, avec des services et des installations contribuant au développement de l'économie touristique".

A noter que la séance de travail s'est tenue en présence du directeur général de l'Agence nationale du Foncier touristique (ANFT) et de plusieurs directeurs centraux, selon le communiqué.

JOURNÉE MONDIALE CONTRE LE TRAVAIL DES ENFANTS L'Algérie réaffirme son engagement contre le travail des enfants

A l'occasion de la Journée mondiale contre le travail des enfants, célébrée aujourd'hui, l'Algérie met en avant ses efforts soutenus pour éradiquer ce fléau et renforcer la protection des droits de l'enfant.

ABED MEGHIT

L'Algérie célèbre cette Journée mondiale avec un message clair : la lutte contre le travail des enfants demeure une priorité nationale.

À travers l'adoption de lois strictes, la mise en place de mécanismes de contrôle efficaces et une coordination renforcée entre les institutions, le pays réaffirme son engagement à garantir aux enfants leur droit à l'éducation, à l'épanouissement et à la protection.

Selon M. Lyes Rahmani, sous-directeur du contrôle des conditions de travail à l'Inspection générale du travail, près de 49 629 établissements ont été inspectés durant les cinq premiers mois de l'année en cours afin de vérifier le respect de l'âge légal de recrutement.

Les résultats sont encourageants : le travail des enfants de moins de 16 ans est quasi inexistant en Algérie, a-t-il affirmé.

Une législation robuste et des conventions internationales ratifiées



L'Algérie a mis en place un cadre juridique solide pour prévenir et combattre le travail des mineurs.

Ce cadre est renforcé par la ratification de plusieurs instruments internationaux, notamment la Convention internationale sur l'âge minimum d'admission à l'emploi, la Convention relative aux droits de l'enfant (CIDE), ainsi que la Charte africaine des droits et du bien-être de l'enfant.

« La protection de l'enfance bénéficie d'un intérêt particulier de la part de l'État, avec des actions coordonnées impliquant plu-

sieurs secteurs et la société civile », a souligné M. Rahmani.

Des structures de coordination pour une action concertée

Parmi les dispositifs clés mis en œuvre figure la Commission nationale sectorielle de prévention et de lutte contre le travail des enfants, chargée de proposer des mesures concrètes et de développer un plan d'action annuel à l'échelle nationale.

Elle travaille de concert avec la Commission permanente de coordination de

l'Organe national pour la protection et la promotion de l'enfance (ONPPE), qui regroupe différents acteurs institutionnels et associatifs.

Ces structures s'appuient sur une stratégie commune reposant sur la prévention, le signalement et la protection des enfants, avec pour objectif de renforcer la vigilance contre toute forme d'exploitation.

Un nouveau plan national en préparation

Dans cette dynamique, un Plan national pour l'enfance 2025-2030 est actuellement en cours d'élaboration par l'ONPPE.

Ce projet vise à proposer des mesures concrètes pour renforcer la protection de l'enfant sur les plans éducatif, social, juridique et sanitaire, en impliquant tous les secteurs concernés.

Grâce à ces engagements constants, l'Algérie se positionne parmi les pays pionniers dans la lutte contre le travail des enfants, affirmant ainsi sa volonté de bâtir une société plus juste et respectueuse des droits de l'enfant.

JEUNESSE

M. Hidaoui appelle les associations de jeunes à s'ouvrir aux partenariats locaux et nationaux

Le ministre de la Jeunesse, chargé du Conseil supérieur de la jeunesse, M. Mustapha Hidaoui a appelé, mardi à Alger, les associations de jeunes à s'ouvrir aux partenariats locaux et nationaux, le mouvement associatif étant un pilier essentiel dans la mise en œuvre de la nouvelle stratégie du secteur, fondée sur l'autonomisation économique, sociale et culturelle des jeunes".

Lors d'une audience accordée aux représentants de l'association "Les Mains Blanches" de la wilaya d'Alger pour la promotion de la jeunesse et de l'enfance et de l'Association nationale du cèdre de l'Atlas pour le tourisme, M. Hidaoui a insisté sur la nécessité d'"encourager les associations à s'ouvrir aux partenariats locaux et nationaux, et à

mobiliser les énergies juvéniles à travers des initiatives concrètes et de terrain".

Il a, dans ce sens, souligné que le mouvement associatif de jeunes constituait "un pilier essentiel dans la mise en œuvre de la nouvelle stratégie du secteur, fondée sur l'autonomisation économique, sociale et culturelle des jeunes".

La rencontre s'inscrit dans le cadre du "suivi de la mise en œuvre des projets associatifs financés par le ministère au titre de l'année 2024, précise le communiqué.

Ce suivi s'inscrit dans le cadre de l'engagement du ministère à garantir la concrétisation de ces projets sur le terrain conformément aux objectifs

tracés, et à valoriser l'impact réel de chaque initiative financée par le secteur", selon M. Hidaoui. Pour sa part, l'association "Les Mains Blanches" a présenté un exposé sur l'état d'avancement de son projet relatif à la création d'incubateurs d'entreprises au sein des établissements de jeunesse, afin d'"assurer un environnement propice et incitatif aux jeunes porteurs de projets". De son côté, le président de l'Association nationale du cèdre de l'Atlas pour le tourisme a présenté un projet portant sur la "promotion du tourisme thématique pour les jeunes", visant à "mettre en valeur le patrimoine naturel et culturel algérien et à insuffler une nouvelle dynamique au sein de la jeunesse", ajoute le communiqué.

BACCALAURÉAT 2025

Le ministre de l'Education nationale préside une conférence d'orientation avec les chefs de centres d'examen

Le ministre de l'Education nationale, Mohammed Seghir Sadaoui, a présidé, mardi, une conférence d'orientation consacrée aux opérations liées à la gestion de l'examen du baccalauréat (session juin 2025), indique un communiqué du ministère.

A l'entame de la rencontre, tenue par visioconférence,

avec la participation de tous les chefs de centres d'examen où se dérouleront les épreuves du baccalauréat (session juin 2025), le ministre a affirmé que "la gestion de ces centres est une mission nationale et une lourde res-

ponsabilité qui requiert la vigilance totale, la rigueur dans l'exécution et la prudence, vu l'importance de cet examen qui suscite l'intérêt de la société et où l'ensemble des institutions de l'Etat conjointement leurs efforts afin de permettre aux candidats de passer leurs épreuves dans les meilleures conditions".

Dans ce cadre, M. Sadaoui a donné une série d'orientations, notamment en vue de "veiller à ce que les centres d'examen soient dotés de tous les équipements et moyens nécessaires", et "créer un climat de transparence et de ré-

gularité dans les centres" en "instaurant rigoureusement la discipline conformément aux textes juridiques en vigueur".

A cet égard, le ministre a assuré que "tous les services et institutions de l'Etat sont mobilisés pour les accompagner, les soutenir et faire de cet examen un succès".

Il a en outre insisté sur "la nécessité d'accorder une attention particulière aux candidats à besoins spécifiques afin de leur permettre de passer cet examen dans la sérenité".

M. Sadaoui a, par ailleurs, rappelé aux chefs de centres

d'examen "certains détails liés à la gestion auxquels ils doivent impérativement veiller pour éviter de perturber le fonctionnement de ces centres".

Au terme de cette conférence, le ministre de l'Education nationale a salué les efforts déployés par les responsables de l'examen du Brevet d'enseignement moyen (BEM) dont la session 2025 a été "un véritable succès", a-t-il dit, affirmant que "la réussite dans cette mission passe par l'engagement, la rigueur et la vigilance".

APS

GHARDAÏA

Réception avant la fin 2025 de la deuxième tranche du projet de dédoublement sur la RN-1

La deuxième tranche, longue de 10 km, du projet de dédoublement de la RN-1, sur son tronçon reliant les wilayas de Ghardaïa et El-Meniaa, sera réceptionnée avant la fin de l'année en cours, a-t-on appris hier de la direction locale des Travaux publics (DTP).

Faisant partie d'un ambitieux projet de modernisation et de dédoublement de voie sur une distance de 100 km de la RN-1, entre Ghardaïa à El-Meniaa, ce projet, lancé en juillet 2024, a enregistré un taux d'avancement de 65% et devra être livré avant la fin de l'année courante, a précisé le chef de service de développement des infrastructures routières à la DTP, Omar Harbouche.

Inscrit dans le Schéma national d'aménagement



du territoire (SNAT), le projet en question prévoit

1 reliant les deux wilayas précitées, en vue de répondre aux flux et trafic routier et ouvrir un axe stratégique à même de contribuer à la dynamisation du développement national, a-t-il souligné.

Le dédoublement de cette voie, dont les travaux de réalisation ont été confiés à trois entreprises nationales, contribuera, selon le même responsable, à l'élimination des points noirs et l'amélioration de la fluidité du trafic sur ce tronçon routier.

MOSTAGANEM

Une enveloppe de 270 millions de dinars allouée à l'entretien des routes

Plusieurs opérations de développement d'une valeur totale de 270 millions de dinars destinées à l'entretien des routes et des infrastructures de base ont été lancées mercredi dans la wilaya de Mostaganem, indique un communiqué des services de la wilaya.

La première opération, lancée en chantier par le wali Ahmed Boudouh, concerne le projet de revêtement de la route nationale RN11 sur une distance de 11 km, dans la commune de Sidi-Lakhdar, pour une enveloppe financière globale estimée à 118 millions DA.

"Ce projet dont le délai d'exécution est fixé à 4 mois, contribuera, une fois réceptionné à améliorer la fluidité du trafic et à renforcer les infrastructures, notamment au niveau des accès aux plages", a précisé la même

source. Dans la commune de Mesra, le chef de l'exécutif local, a donné le coup d'envoi des travaux de revêtement d'un tronçon de la RN 23 sur 3 km, pour un coût de 49 millions DA, où il a insisté sur la nécessité de réduire les délais de réalisation (fixés à 4 mois), d'aménager les giratoires avoisinants et de les doter de l'éclairage public.

Le même responsable a également souligné l'importance de prendre "toutes les mesures organisationnelles pour gérer le trafic routier et éviter les perturbations sur cet axe vital".

Au chef-lieu de wilaya, deux autres opérations ont été lancées portant sur le revêtement d'un tronçon de la RN11 et la réalisation de deux passerelles sur la voie de contournement de la RN 23, pour un coût respectif de 13 mil-

lions et 57 millions de dinars, a-t-on fait savoir de même source.

In situ, l'importance de réduire les délais d'exécution et d'accélérer la cadence des travaux en dotant les chantiers des moyens matériels et humains nécessaires, ont été soulignés.

Dans la commune de Fornaka, les autorités locales ont lancé un projet d'éradication d'un point noir sur la RN 11, pour une enveloppe budgétaire de 16 millions de dinars.

Par ailleurs, les voies annexes de la RN11 dans la commune de Hassi-Mameche bénéficieront de travaux d'entretien pour un montant de 22 millions de dinars, incluant l'aménagement de l'entrée du village balnéaire d'Oureah, une zone très fréquentée par les estivants, a-t-on également indiqué.

TIMIMOUN

Plusieurs projets de développement en réalisation dans la commune de Ksar Kaddour

Plusieurs projets de développement, dans divers secteurs, sont actuellement en chantier dans la commune de Ksar Kaddour (Nord de Timimoun), dans le but d'améliorer le cadre de vie du citoyen, a-t-on appris mercredi auprès des responsables de la commune.

Parmi ces projets, ayant fait l'objet d'une récente inspection des autorités de la wilaya de Timimoun, figurent l'aménagement d'une centaine de lots sociaux et leur raccordement aux réseaux divers (eau potable, assainissement, élec-

tricité), une opération ayant atteint un taux de 90% d'avancement des travaux, a indiqué à l'APS le président de l'Assemblée populaire communale, Mansour Lasri.

Une tranche de 120 logements de type public locatif est également en chantier et à plus des deux tiers de sa réalisation, ainsi qu'une opération de revêtement de 10 km de routes de désenclavement des ksour de Béni-Aissa, Anegelou et Sidi-Mansour, avec aménagement de trottoirs et installation de l'éclairage public, a-t-il ajouté. S'agissant su

secteur de l'hydraulique, la commune a réceptionné un château d'eau de 300 M³ au niveau du Ksar de Béni-Aissa, dans le cadre du renforcement du réseau de distribution de l'eau potable, a également fait savoir M. Lasri. Dans le secteur de l'éducation, trois salles d'extension sont en cours de réalisation au niveau de deux écoles, en plus du lancement prochain d'une large opération d'aménagement des écoles primaires à travers les sept (7) ksour de la commune, en prévision de la prochaine rentrée scolaire (2025/2026), a relevé le

même responsable qui signale aussi la réalisation en cours de 11 classes au niveau des écoles coraniques. Le secteur de la Jeunesse et des Sports a réceptionné, pour sa part, sept (7) stades de proximité dotés de pelouses synthétiques, qui permettront de renforcer les espaces de loisirs des jeunes, notamment à l'approche des vacances estivales. Lors de l'inspection des projets en cours, le wali de Timimoun, Souma Benamar, a insisté sur le suivi de leurs chantiers ainsi que sur le respect des délais et normes de réalisation.

SKIKDA

Réception de 2 centres de proximité de stockage de céréales à Béni Oulbane

Deux centres de proximité de stockage de céréales d'une capacité totale de 100.000 quintaux ont été réceptionnés "au début du mois de juin courant" dans la commune de Béni Oulbane (Skikda), a-t-on appris mercredi auprès du directeur local des services agricoles (DSA).

"Ces deux structures dont les travaux de réalisation ont démarré en juin 2024 s'inscrivent dans le cadre du programme national de renforcement des capacités de stockage de céréales", a déclaré à l'APS, Rabie Hamzaoui.

Ces deux centres capables d'entreposer chacun 50.000

quintaux revêtent une grande importance pour l'augmentation des capacités de stockage de la wilaya, l'amélioration des conditions de livraison des récoltes des agriculteurs et le rapprochement du service des sites de production, selon M. Hamzaoui.

Ces équipements s'ajoutent aux huit autres centres de collecte des céréales de la wilaya, selon la même source qui a rappelé qu'une superficie de 37.000 hectares a été dédiée à la céréaliculture durant l'actuelle saison agricole 2024-2025.

AIN DEFLA

Signature d'une convention avec l'ITAF pour développer l'arboriculture fruitière

Une convention cadre a été signée récemment entre le secteur agricole de la wilaya d'Ain Defla et l'institut technique de l'arboriculture fruitière et de la vigne (ITAF) dans le but de former les professionnels du secteur et de développer la filière, a-t-on appris, mercredi, auprès des services concernés.

"La convention ambitionne de dynamiser les actions d'encadrement et de formation des agriculteurs et des jeunes porteurs de projets dans le domaine de l'arboriculture fruitière et de la viticulture au niveau de la wilaya", précisent les services agricoles.

Elle vise également à "renforcer les capacités professionnelles des agriculteurs et cadres" dans le domaine de l'arboriculture fruitière et d'assurer "l'accompagnement des différents opérateurs et acteurs", notamment par les équipes de l'ITAF.

La direction des services agricoles aura un rôle "important" à jouer dans le cadre de ce partenariat concernant "l'identification des objectifs de développement agricole et rural", comme mentionné dans la convention.

Elle se chargera également de "l'accompagnement technique et de la formation pratique dans les différentes spécialités et de la promotion des actions devant assurer la sécurité alimentaire en produits agricoles", est-il souligné.

La chambre de l'agriculture, quant à elle, veillera à assurer à la fois "l'amélioration" des performances économiques des exploitations agricoles et la "préservation" des ressources naturelles, a-t-on encore indiqué.

Il est question également, dans le cadre de cette convention, d'adapter les nouvelles techniques et systèmes de production en vue d'améliorer la production fruitière en quantité et en qualité, ont fait savoir les services de la DSA.

L'arboriculture fruitière, toutes espèces confondues, dans la wilaya d'Ain Defla dépassant largement les 6 millions d'arbres, est cultivée sur une superficie globale de plus 21.800 hectares, dont 17.045 ha sont en production, selon les chiffres fournis par les services agricoles. La filière assure en moyenne une production annuelle de près de 1,4 million de quintaux de toutes sortes de fruits, notent les mêmes services.

MÉDÉA

De nouvelles structures éducatives attendues pour la prochaine rentrée scolaire

Le secteur de l'éducation nationale à Médéa sera renforcé à la rentrée scolaire 2025/2026 de nouvelles structures appelées à assurer de meilleures conditions de scolarisation et accompagner l'évolution de l'enseignement des élèves dans les différents paliers, a-t-on appris, mercredi, auprès des services de la wilaya.

Il est prévu, dans ce contexte, la livraison de vingt-quatre structures scolaires incluant quatre lycées, dix établissements de l'enseignement moyen et un nombre similaire d'écoles primaires, localisés notamment, à Berrouaghia, Médéa, Ouzyera, Ouled-Deid, El-Aïds-saouia, Boughezoul, Beni-Slimane et Tlet-Douaïrs, a-t-on fait savoir.

En outre, cinq cantines scolaires seront mises en exploitation lors de la prochaine rentrée scolaire et permettront de garantir des repas aux élèves des écoles primaires, ajoute la même source.

Selon les services de la wilaya, les responsables de la direction des équipements publics (DEP) en charge de la réalisation de ces structures, ont été instruits par le wali, Djilali Doumi, afin d'achever, "le plus rapidement possible", les travaux de raccordement de ces établissements éducatifs en eau, électricité et gaz, de procéder, aussi, à l'acquisition et l'installation des équipements indispensables à leur bon fonctionnement, a-t-on expliqué.

PORT D'ALGER

Le navire "Sedrata" accoste après la levée des réserves en Belgique

Le navire algérien "Sedrata", appartenant à la Compagnie nationale algérienne de navigation (Cnan El-Djazair), a accosté mardi au port d'Alger après la levée des réserves administratives et techniques qui l'empêchaient de quitter le port belge d'Anvers depuis plus de trois ans.

Le secrétaire général du ministère des Transports, Abdelghani Dridi, a supervisé la cérémonie d'accueil du navire, en présence de responsables du ministère et de représentants du Groupe algérien de transport maritime (Gatma). Dans une déclaration à la presse, à l'issue de son inspection du navire, M. Dridi a affirmé que ce dernier vient renforcer la flotte maritime commerciale nationale, qui compte actuellement 12 navires, précisant que le "Sedrata" est le dernier navire ayant fait l'objet d'une levée de réserves au niveau des ports étrangers.

Il a également annoncé l'arrivée aujourd'hui, mercredi d'un deuxième navire au port de Djendjen (Jijel), après une opération de maintenance périodique à l'étranger et d'un troisième navire en juillet prochain à l'issue de la même procédure. Le même responsable



a souligné la nécessité de respecter les normes techniques et administratives afin d'éviter que les navires nationaux ne soient soumis à des restrictions dans les ports internationaux, affirmant la disposition de la flotte nationale à contribuer au soutien du commerce extérieur, notamment en matière de promotion des exportations.

M. Dridi a salué les efforts déployés par les différents établissements sous

tutelle, l'ambassade d'Algérie à Bruxelles et l'équipage du navire "Sedrata", qui ont contribué, a-t-il dit, à l'accélération du règlement de la situation du navire et à sa remise en service.

De son côté, le PDG du Groupe algérien de transport maritime (GATMA), Mohamed Aboud, a souligné que la reprise des activités du navire était le fruit d'une série "de dispositions et de procédures rigoureuses, et des efforts continus" des équipages de la

"CNAN Algérie", notant que le navire a accosté chargé de diverses marchandises dans des conteneurs. Pour sa part, le directeur général de la "CNAN Algérie", Laaziz Bouzidi, a indiqué que la compagnie maritime comptait renforcer sa flotte avec un ou deux navires supplémentaires avant la fin de l'année en cours, soulignant la détermination de l'entreprise à donner un nouvel élan au transport maritime national.

Il a également précisé que la compagnie vise à intensifier son activité dans le bassin méditerranéen, ajoutant que les préparatifs étaient en cours pour le lancement prochain d'une nouvelle ligne maritime de fret entre l'Algérie et la Slovénie.

A cette occasion, l'équipage du navire, avec à sa tête le capitaine Karim Nefah, et plusieurs employés de la "CNAN Algérie", ont été honorés.

FINANCES

L'Algérie, un modèle de soutenabilité extérieure dans une Afrique sous pression

L'Algérie se distingue en 2025 par une position financière saine, grâce à une politique rigoureuse de gestion de la dette et à une solide couverture des importations, dans un contexte continental marqué par une dégradation générale des équilibres extérieurs, a indiqué la Banque africaine d'import-export (Afreximbank) dans son dernier rapport sur la dette en Afrique.

Alors que de nombreux pays africains peinent encore à redresser leur trajectoire d'endettement, le faible ratio dette/exportations de l'Algérie, un indicateur crucial de la soutenabilité de la dette extérieure, illustre une politique budgétaire prudente combinée à des revenus d'exportation solides, selon le rapport "Etat des lieux du fardeau de la dette en Afrique et dans les Caraïbes", publié sur le site web d'Afreximbank.

D'après les chiffres présentés, 14 pays africains dépassent encore en

2025 le seuil critique de 180 % pour le ratio dette/exportations, seuil défini par le Cadre de viabilité de la dette (DSF) comme la limite à partir de laquelle le risque de détresse financière devient élevé.

Des pays comme l'Erythrée, le Soudan ou Sao Tomé-et-Principe présentent même des ratios supérieurs à 800 %, révélant une situation particulièrement alarmante. L'Algérie, en revanche, reste largement en dessous de ce seuil et affiche le ratio le plus faible du continent, est-il souligné dans le rapport d'Afreximbank.

La performance algérienne est également mise en avant dans l'analyse des réserves de change. Selon le rapport, l'Algérie figure parmi les pays les plus résilients d'Afrique, avec près de 17 mois de couverture des importations projetés en 2025, dépassant largement le seuil recommandé par le FMI, fixé à trois mois depuis 2000.

En moyenne, l'adéquation des ré-

erves en Afrique est restée au-dessus de ce seuil de référence au cours des deux dernières décennies, mais cette situation se détériore : alors que la couverture moyenne dépasse 10 mois entre 2005 et 2007, elle est tombée à 4,5 mois en 2023 et devrait reculer à 4,3 mois en 2025.

Toujours selon Afreximbank, seuls 28 pays africains devraient dépasser le seuil des trois mois en 2025. A l'inverse, des pays comme le Zimbabwe, le Bénin ou le Congo (Brazzaville) devraient afficher moins d'un mois de couverture, exposant leurs économies à un risque élevé de crise de la balance des paiements.

Pour renforcer la résilience extérieure, Afreximbank recommande aux pays africains "une gestion prudente des réserves, une diversification des actifs de réserve, ainsi que l'élargissement de la base d'exportation vers des secteurs à forte valeur ajoutée et moins volatils".

ENERGIE ET MINES

Examen des voies d'appui de l'Africa Finance Corporation aux projets algériens dans le pays et à l'international

Le ministre d'Etat, ministre de l'Energie, des Mines et des Energies renouvelables, M. Mohamed Arkab, a reçu, mardi à Alger, le directeur exécutif de l'Africa Finance Corporation (AFC), M. Samaila Zubairu, avec qui il examiné les voies d'appui aux projets algériens dans les domaines de l'énergie et des mines dans le pays et à l'international, a indiqué un communiqué du ministère.

La rencontre s'est tenue au siège du ministère, en présence de la secrétaire d'Etat chargée

des Mines, Mme Karima Tafer, du secrétaire d'Etat chargé des Energies renouvelables, M. Noureddine Yassaâ, ainsi que de cadres du ministère et de représentants des groupes Sonatrach et Sonarem, a précisé le communiqué.

Les deux parties ont discuté des opportunités d'investissement et de partenariat, mettant l'accent sur les grands projets dans les domaines de la pétrochimie, des énergies renouvelables et de l'interconnexion électrique régionale et afri-

caine, outre les projets miniers et les nouvelles énergies.

Dans ce contexte, M. Arkab a présenté un exposé sur les principaux axes du programme de développement du secteur de l'énergie, des mines et des énergies renouvelables en Algérie, mettant en avant les grandes potentialités dont dispose le pays ainsi que son rôle dans la garantie de la sécurité énergétique aux niveaux régional et continental, en phase avec les objectifs de développement durable, selon la même source.

Pour sa part, M. Zubairu a indiqué que son institution était prête à appuyer les projets énergétiques et miniers en Algérie, soulignant la volonté de l'AFC de contribuer à la diversification des sources de financement et au renforcement de l'intégration économique africaine, à travers des investissements stratégiques.

Créeé en 2007, l'Africa Finance Corporation est une institution financière multilatérale qui finance des projets d'infrastructure en Afrique et propose

TRANSPORTS

Vers l'extension du réseau ferroviaire national à 15.000 km à l'horizon 2030

Le Secrétaire général du ministère des Transports, Djamel-Eddine Abdelghani Dridi, a affirmé, mercredi à Oran, que le réseau national ferroviaire atteindra 15.000 kilomètres à l'horizon 2030.

S'exprimant lors de sa visite des différents stands de la première édition du Salon international de l'industrie et des infrastructures ferroviaires " Algeria Rail Expo 2025 ", qui s'est ouvert, mercredi au Centre des conventions (CCO) Mohamed Benahmed à Oran, M. Dridi a indiqué que le réseau ferroviaire national s'étend actuellement sur environ 5.000 km, avec pour objectif d'atteindre 15.000 km d'ici 2030.

Il a souligné que la priorité de l'Etat est d'encourager la production nationale pour répondre aux besoins du marché local, réaliser les projets en cours avec des matières premières locales afin de réduire la facture d'importation, et soutenir les entreprises nationales, publiques et privées, dans l'accompagnement du secteur ferroviaire.

Le même responsable a également insisté sur l'importance de la formation dans le domaine de l'industrie ferroviaire, ainsi que sur la valorisation des compétences nationales, notamment les jeunes, pour la mise en œuvre de projets d'envergure structurants, à l'image de la ligne Alger-Tamanrasset, actuellement en cours de réalisation à 100 % par des compétences algériennes.

Pour rappel, ce salon organisé sous le haut patronage du ministre des Transports, Saïd Sayoud, et à l'initiative de l'agence de communication et d'événements économiques MOCA Com, en partenariat avec le Centre des conventions d'Oran, réunit 22 exposants venus d'Algérie, de Chine, d'Italie et de France, en plus de plusieurs experts et professionnels du secteur.

Durant les quatre jours de l'événement, le salon réunit l'ensemble des métiers et des principaux acteurs du secteur, notamment des entreprises spécialisées dans la réalisation d'infrastructures, la fabrication d'équipements, de câbles électriques, de locomotives, de wagons ferroviaires ainsi que de systèmes de signalisation.

Il constitue également une opportunité pour les professionnels de découvrir les dernières innovations et technologies dans le domaine ferroviaire et d'explorer de nouvelles solutions pour le développement des infrastructures ferroviaires en Afrique, selon les organisateurs.

Des conférences thématiques sont programmées, portant sur " L'industrie ferroviaire en Algérie, vecteur de développement régional pour une meilleure logistique ", " L'industrie ferroviaire et la transition énergétique en Algérie " " Le développement durable et l'impact environnemental du chemin de fer " et " La mise en œuvre de projets de signalisation ferroviaire grâce aux compétences.

des solutions de financement innovantes et des services de conseil pour développer les projets dans les domaines des transports, de l'énergie, des télécommunications et des ressources naturelles.

L'institution compte parmi ses actionnaires 40 pays africains, ainsi que deux institutions financières internationales, et jouit d'une notation d'investissement positive des agences de notation internationales.

APS

B O U R S E S M O N D I A L E S

Le dollar statique avant le rapport sur l'inflation américaine

Le dollar piétine mercredi en attendant des chiffres sur l'inflation en mai qui devrait montrer les effets de la guerre commerciale sur l'économie américaine, et après les détails du "cadre général" sur lequel Washington et Pékin ont dit s'être accordés.

Dans la matinée, le billet vert s'affaisait de 0,09% face à l'euro, à 1,436 dollar, et s'affichait quasiment stable (-0,01%) par rapport à la livre, à 1,3502 dollar. L'indice des prix à la consommation (CPI) pour mai est attendu en légère accélération aux Etats-Unis, à 2,4% sur un an d'après le consensus des analystes interrogés par Bloomberg et celui de Marketwatch, contre 2,3% en avril.

Ces données seront les premières à évaluer l'impact sur un mois complet des surtaxes douanières référence de 10% et de l'incertitude commerciale, les entreprises et les consommateurs

anticipant de nouvelles hausses tarifaires et de potentielles perturbations d'approvisionnement, notent les analystes.

A l'issue de deux jours de réunion à Londres, les négociateurs américains et chinois ont annoncé dans la nuit de mardi à mercredi s'être accordés sur un "cadre général" pour lisser leurs différends commerciaux, laissant le soin à leurs présidents respectifs de le valider.

Le ministre américain du Commerce Howard Lutnick s'est dit convaincu que les tensions autour des exportations chinoises de terres rares

seront "résolues" dans le cadre de cet accord, sans détailler son contenu. Aussi, cet épilogue de la seconde rencontre sino-américaine n'a suscité qu'"une faible réaction des marchés", constate un analyste.

L'analyste ajoute que l'apathie des investisseurs "réflète également l'annonce d'une cour fédérale d'appel américaine de prolonger la suspension des droits de douane spécifiques imposés au Canada, au Mexique et à la Chine, et de la surtaxe de 10% imposée début avril à quasiment tous les produits importés - cela jusqu'à l'examen en affaire de l'appel, le 31 juillet.

**La livre plombée par des données sur l'emploi britannique, le dollar stable**

La livre recule mardi, pâtissant du ralentissement de la croissance des salaires au Royaume-Uni, tandis que le billet vert fait une pause dans l'attente de nouvelles concernant les négociations commerciales sino-américaines.

La monnaie britannique est lestée par le ralentissement de la croissance des salaires au Royaume-Uni lors des

trois mois achevés en avril, d'après des chiffres officiels publiés mardi.

Dans le même temps, le taux de chômage a de nouveau progressé sur la même période, à 4,6%, un plus haut depuis juillet 2021, signe d'un ralentissement du marché du travail dans la foulée de hausses des cotisations patronales.

Vers 18H20 GMT, la livre perdait 0,42% contre la devise américaine, à 1,3494 dollar, et 0,41% face à la monnaie européenne, à 84,62 pence pour un euro.

La Banque d'Angleterre (BoE) a abaissé le mois dernier son principal taux directeur d'un quart de point de pourcentage, à 4,25%, estimant que les surtaxes douanières américaines étaient susceptibles de faire ralentir l'inflation britannique et de freiner l'activité économique dans le pays.

Les négociations commerciales entre les deux puissances se poursuivent mardi à Londres et devraient reprendre dans la soirée après une pause, l'objectif restant de consolider la trêve arrachée il y a un mois à Genève.

Les marchés espèrent des progrès aussi significatifs que lors des négociations suisses: Pékin et Washington s'étaient alors entendus sur une réduction substantielle de leurs taxes douanières respectives pendant 90 jours.

Dans l'attente d'évolution, le dollar restait stable face à la monnaie unique (+0,02%) à 1,1420. Le Dollar index, qui compare le billet vert à un panier de grandes monnaies glanait 0,16% à 99,10 points.

Wall Street termine en hausse avant un indice d'inflation

La Bourse de New York a terminé dans le vert mardi, à la veille de la publication d'un indice d'inflation américain qui pourrait donner une image des conséquences économiques des droits de douane, alors que les négociations commerciales sino-américaines se poursuivent à Londres. Le Dow Jones a avancé de 0,25%, l'indice Nasdaq de 0,63% et l'indice élargi S&P 500 a pris 0,55%.

**PÉTROLE
Le Brent à 66,87 dollars**

Les cours du pétrole ont reculé mardi, les opérateurs se montrant prudents au deuxième jour du nouveau cycle de pourparlers entre les Etats-Unis et la Chine.

Le prix du baril de Brent de la mer du Nord, pour livraison en août, a lâché 0,25%, à 66,87 dollars. Son équivalent américain, le baril de West Texas Intermediate, pour livraison en juillet, a perdu 0,48%, à 64,98 dollars.

Les marchés d'Asie saluent prudemment l'accord de principe sino-américain sur le commerce

Les Bourses d'Asie montaient prudemment après l'accord de principe conclu entre négociateurs américains et chinois pour lisser leurs différends commerciaux, dans des marchés restant cependant marqués par l'incertitude sur l'offensive douanière américaine et suspendus à un indicateur sur l'inflation aux Etats-Unis.

Les marchés réagissaient avec un prudent optimisme à la conclusion sur une note cordiale des discussions entre hauts responsables chinois et américains ces derniers jours à Londres.

Vers 02H30 GMT à la Bourse de Tokyo, l'indice vedette Nikkei grimpait de 0,45% à 38,385 points et l'indice élargi Topix grignotait 0,03% à 2,786 points.

La Bourse de Séoul gagnait 0,75%, Sydney 0,36% et Taipei 0,35%. Les places chinoises étaient également bien orientées: l'indice hongkongais Hang Seng prenait 0,79%, l'indice composite de Shanghai progressait de 0,51%, celui de Shenzhen de 0,76%.

Vers 02H30, le dollar se stabilisait (+0,02%) face à la devise japonaise, à 144,88 yens pour un dollar, après avoir momentanément bondi à la suite de l'annonce de l'accord de principe sino-américain.

Le marché pétrolier restait empreint de nervosité en dépit de l'accord trouvé entre Pékin et Washington.

Vers 02H30, le baril de WTI américain perdait 0,20% à 64,85 dollars, et celui de Brent de la mer du Nord 0,25% à 66,70 dollars.

Les marchés mondiaux prudents avant un indice d'inflation américain

Les Bourses mondiales ont montré un peu d'optimisme mardi, à la veille de la publication d'un indice d'inflation aux Etats-Unis, scrutant également les développements du dialogue commercial entre Pékin et Washington.

A New York, le Dow Jones a avancé de 0,25%, l'indice Nasdaq de 0,63% et l'indice élargi S&P 500 a pris 0,55%.

En Europe, la Bourse de Paris a terminé en légère hausse de 0,17%, tandis que Francfort a reculé de 0,77%. Londres a quant à elle gagné 0,24%, frôlant son record en clôture.

Les investisseurs attendent la publication d'un indice de l'inflation aux Etats-Unis mercredi, qui pourrait indiquer si les droits de douane de l'administration Trump déjà imposés commencent à se faire ressentir dans l'économie.

Les investisseurs ont aussi les yeux braqués sur les discussions entre Washington et Pékin, qui se tiennent à Londres depuis lundi dans l'objectif de consolider la trêve fragile arrachée il y a un mois à Genève, Washington semblant envoyer des signaux encourageants sur leur issue.

Côté pétrole, le baril de WTI américain a perdu 0,48%, à 64,98 dollars, et celui du Brent de la mer du Nord a lâché 0,25%, à 66,87 dollars. Sur le marché des changes, le billet vert était stable (-0,03%) face à la monnaie unique européenne, à 1,1425 dollar pour un euro.

APS

EL-MENIAA

Recensement de plus de 4.100 oiseaux migrateurs aquatiques



Pas moins de 4.130 oiseaux migrateurs ont été dénombrés dans les zones humides et les plans d'eau de la wilaya d'El-Meniaa, dans le cadre du recensement annuel estival de la richesse avifaune migratrice, effectué du 11 au 31 mai dernier, a-t-on appris mercredi auprès de la Conservation locale des Forêts (CF). Menée dans le cadre du Réseau national des observateurs ornithologiques algériens (RNOOA), cette opération nationale d'envergure a ciblé les zones humides de Sebkhet El-Maleh, Feidjet El-Tourki et Feidjet El-Gara, dans la commune de Hassi El-Gara, a indiqué le chargé de la gestion de la Conservation, Abdelkader Hourou. L'avifaune recensée englobe 22 espèces d'oiseaux aquatiques nicheurs et d'autres oiseaux migrateurs, tel que le Flamant rose. Plusieurs sorties de terrain ont été organisées depuis le début de l'année en cours au profit des chercheurs et étudiants, issus de différents instituts et institutions universitaires du pays, au niveau des zones humides de la région, notamment Sebkhet El-Maleh, classée en 2004 comme site d'importance internationale sur la liste de la convention de Ramsar.

BOUIRA

Mise en service d'une nouvelle infrastructure électrique de 30 KV

Une nouvelle et importante infrastructure électrique d'une capacité de 30 Kilo Volte (KV), a été mise en service au village Mergueb relevant de la commune d'Ain Tork (Ouest de Bouira) pour renforcer l'alimentation en cette énergie dans plusieurs localités, a-t-on appris mardi auprès de la direction de distribution de l'électricité et du gaz (Sonelgaz).

Cette infrastructure énergétique, qui est un départ électrique, est destinée à renforcer l'approvisionnement en cette énergie au profit de plus de 6000 habitants issus des villages de Ben Haroun, Djebahia, cité Rechak, Ouled Bellil, cité 1800 logements AADL, Sidi Ziane, Said Abid (Bouira), selon les détails fournis par le directeur de distribution Khaled Messaoudi.

Inscrit dans le cadre des efforts du secteur visant à répondre à la demande croissante en matière d'électricité, ce projet a porté sur "la réalisation d'un réseau électrique d'une longueur de 15,24 km pour une enveloppe financière de l'ordre de 170 millions de dinars", a précisé M. Messaoudi.

"Cette nouvelle infrastructure électrique assurera une meilleure qualité de service durant la saison estivale au profit des 6000 abonnés de ces régions", s'est réjoui le directeur de distribution, qui a saisi cette occasion pour inciter les citoyens à une utilisation rationnelle de l'électricité durant cette période des grandes chaleurs.

A noter, le taux de couverture en matière d'électricité est estimé actuellement à près de 96% dans la wilaya de Bouira, où d'autres projets sont en cours pour couvrir plus de zones enclavées ainsi que pour renforcer le réseau électrique réalisés à travers les différentes communes de la wilaya.

ENVIRONNEMENT

Bechar : Contribution de l'association de l'AWDPLS aux efforts de protection de l'environnement de Djorf-Ettorba

L'association de la pêche de loisirs et sportive "Saoura" (AWDPLS), qui a fait du site du barrage de Djorf-Ettorba son aire d'activités, contribue aux efforts de protection de l'environnement de ce site, situé à une soixantaine de kilomètres au Sud-Ouest de Bechar, a-t-on appris hier de ses responsables.

Les activités de pêche de loisirs en eau douce, purement écologiques, permettent de contribuer à préserver l'équilibre écologique de l'écosystème de ce barrage qui s'étend sur 22.000 km², dont 94 km² occupés par son lac, où l'association procède, après la pêche de différentes espèces de poissons dans ce barrage, à leur relâchement dans l'eau au titre de l'opération "No kill Pisces", initiée par l'association depuis sa création il y a plus de cinq années, a indiqué Lotfi Tiouti, membre dirigeant de l'association.

Le barrage de Djorf-Ettorba, qui était en 2022 menacé d'assèchement à cause de la baisse du débit de l'Oued Guir qui l'alimente, avait alors suscité de vives inquiétudes quant à la survie de l'écosystème local, avant de se remplir entièrement en 2024, permettant à l'association de le repeupler et l'ensemencer avec des variétés de poissons d'eau douce, notamment des barbeaux, des peseudorasbora parva, des carassins communs, des carpes argentées, des carpes à grande bouche, des alètes communes, des tilapias du Nil, ainsi que des carpes communes, a-t-il expliqué.

L'opération a permis aussi de sauvegarder l'équilibre écologique et l'écosystème du barrage et faire revivre toutes sa richesse et ressource halieutique, a-t-il souligné.

Avec ses 250 adhérents actuellement, adeptes de la pêche sportive et de loisirs, l'AWDPLS mène périodiquement des actions de volontariat de



nettoyage pour la préservation de l'environnement du site et aussi des campagnes de reboisement des différentes parties du barrage qui constitue aussi un lieu de passage de plusieurs espèces d'oiseaux migrateurs empruntant le couloir de l'Afrique de l'Ouest, via le détroit de Gibraltar, a fait savoir M. Tiouti.

Ce site, situé dans une région semi-aride et qui est en voie de classement sur la liste Ramsar des zones humides d'importance internationale, à l'initiative de la Direction générale des Forêts, connaît, à chaque saison estivale, un engouement de la part des habitants des régions de

Bechar, Kenadza et Abadla, qui viennent pour s'y reposer et s'adonner à des activités de loisirs, de par le climat frais et humide qu'il offre, a-t-il expliqué.

En plus des activités de pêche sportive et de loisirs, sont organisées des séances d'initiation à cette discipline sportive aux citoyens et autres amoureux de cette pratique sportive.

L'occasion aussi de les sensibiliser sur la préservation de l'équilibre écologique et de l'écosystème de ce barrage, site unique dans le sud du pays et refuge pour diverses espèces de poissons d'eau douce et de mammifères rares, a fait savoir M. Tiouti.

BLIDA

Près de 9.000 agriculteurs bénéficiaires de contrats de concession depuis 2010

Quelque 8.799 agriculteurs de la wilaya de Blida ont bénéficié de contrats de concession agricole depuis 2010 à ce jour, a-t-on appris, mercredi, des services de la wilaya.

Ce nombre de contrats de concession agricole couvrant une superficie globale de près de 37.000 hectares ont été délivrés au titre du dossier d'assainissement et de récupération des terres

agricoles concédées par l'Etat dans le cadre de la loi 10-03 du 18 août 2010 fixant les conditions et les modalités d'exploitation des terres agricoles du domaine privé de l'Etat et stipulant la conversion du droit de jouissance perpétuelle en droit de concession, selon la même source.

L'opération est à un "stade très avancé". Le taux de traitement des dossiers

introduits auprès de l'Office national des terres agricoles (ONTA) est de 98% sur un total de 9.393 demandes, est-il précisé.

La même source a souligné que les visites de terrain effectuées à ce titre ont abouti à la résiliation des contrats de concession de 31 agriculteurs pour plusieurs infractions liées notamment au changement de la vocation agricole des terres

et à des constructions illégales. Un fait ayant permis la récupération de 140 hectares de terres agricoles.

Par ailleurs, 10 agriculteurs ont vu leurs droits fonciers annulés pour défaut de dépôt de leurs dossiers de régularisation des terres exploitées par eux en vue de bénéficier de contrats de concession, ce qui a permis de récupérer 46 hectares de terres agricoles.

SAISON ESTIVALE À AIN DEFLA

Près de 9.000 enfants et jeunes bénéficieront de programmes de loisirs

Près de 9000 enfants et jeunes de la wilaya d'Aïn Defla bénéficieront de programmes de loisirs et de détente organisés par la direction locale de la Jeunesse et des Sports durant l'été 2025, a indiqué mercredi cette direction.

Des programmes de loisirs, tels que le Plan bleu, les camps d'été et le programme de mobilité des jeunes, sont organisés en coordination avec plusieurs associations locales de jeunes, a-t-on précisé de même source.

Le programme Plan bleu prévoit, durant cette

saison estivale, plus de 300 sorties vers différentes plages du pays, au profit de 8.000 enfants de la wilaya.

L'opération est supervisée par la Ligue de wilaya des activités de plein air et des associations locales de jeunes. Par ailleurs, 200 enfants âgés de 6 à 14 ans bénéficieront de camps d'été, organisés en coordination avec l'Agence nationale des loisirs de jeunesse (ANALJ), au niveau du camp de jeunes "Ibn Khaldoun" de Sidi Fredj.

Un autre camp situé à Boumerdes accueillera



environ 50 jeunes âgés de 15 à 18 ans, selon la même source. Un troisième programme sera mis en place en coordination avec l'association de wilaya

"Ennour" des activités en plein air, dans le cadre de la mobilité des jeunes, au profit de 600 jeunes, selon la même source.

INONDATIONS EN AFRIQUE DU SUD

Le bilan passe à neuf morts

Le bilan des inondations causées par des intempéries hivernales dans l'est de l'Afrique du Sud a grimpé de sept à neuf morts, tandis que les recherches se poursuivent pour retrouver des enfants dont le bus a été emporté par les flots, a annoncé hier le gouvernement local.

De fortes chutes de neige, des pluies torrentielles et des vents glaciaux ont touché plusieurs zones de la province du Cap-Oriental, et l'ensemble du pays subit une météo hivernale extrême depuis la semaine dernière.

Dans le district d'OR Tambo, des inondations causées par des pluies torrentielles ont fait neuf morts, indique un communiqué du gouvernement local, diffusé mercredi.

Les recherches pour retrouver des enfants portés disparus après que leur bus scolaire a été emporté par les eaux près de la ville de Mthatha se poursuivaient, selon la même source. Plusieurs médias ont indiqué que le bus pouvait transporter jusqu'à 22 personnes. Par ailleurs, trois enfants ont été secourus après avoir passé plusieurs heures perchés dans des arbres



pour échapper à la montée des eaux, toujours dans le Cap-Oriental, l'une des régions les plus durement touchées.

Plusieurs centaines de personnes ont été dépla-

cées depuis lundi, selon le gouvernement, essentiellement dans les districts d'OR Tambo et Amathole. Certaines ont été relogées dans des écoles et des maisons.

Le service météorologique sud-africain a prévenu que des conditions hivernales extrêmes allaient persister au moins jusqu'au milieu de la semaine.

DJIBOUTI

Au moins huit migrants morts noyés, 22 disparus

Au moins huit migrants sont morts au large des côtes de Djibouti et 22 autres sont portés disparus après que des passeurs les ont forcés à sauter par-dessus bord en pleine mer la semaine dernière, a déploré mercredi l'Organisation internationale pour les migrations (OIM).

Au moins 150 per-

sonnes se trouvaient à bord de l'embarcation, affirme l'agence onusienne Célestine Frantz, directrice régionale de l'OIM pour l'Afrique de l'Est, citée dans le communiqué.

L'OIM, ainsi que les autorités djiboutiennes, continuent les recherches pour tenter de retrouver des survivants.

Certaines, qui ont réussi à rejoindre le rivage, "ont été retrouvées dans le désert" et "reçoivent actuellement des soins médicaux d'urgence", selon l'OIM. Cette "Route de l'Est", entre la Corne de l'Afrique et le Yémen, est le plus souvent empruntée par des migrants.

En mars, au moins 180 personnes avaient été portées disparues au large du Yémen. Et en 2024, au moins 558 personnes sont mortes en empruntant la Route de l'Est, soit l'année la plus meurtrière pour les traversées maritimes de migrants" sur cet axe, selon l'OIM.

EGYPTE

Sept morts dans un accident de la route à Dakahlia

Sept personnes ont trouvé la mort et une autre blessée dimanche soir après qu'un microbus s'est renversé et a plongé dans un égout dans le gouvernorat égyptien de Dakahlia, au nord de la capitale du Caire, selon un média officiel.

Les résultats de la première enquête ont montré que le microbus, qui circulait sur la route Naqita-Sandoub dans la ville de Mansoura, a quitté la route après que son conducteur a perdu le contrôle, entrant en collision avec un lampadaire avant de tomber dans l'égout, a rapporté le

journal Ahram, publié par l'Etat. Des sauveteurs, des ambulances et des unités d'enquête criminelle se sont précipités sur les lieux, selon le journal.

Huit passagers ont été sauvés de l'égout et transportés à l'hôpital d'urgence de l'université de Mansoura, a rapporté Ahram, ajoutant que sept d'entre eux ont succombé à leurs blessures. Le parquet a ouvert une enquête sur l'accident, tandis que les équipes de secours poursuivent leurs recherches dans la zone pour chercher d'éventuelles personnes dispa-

rues. Les accidents de la route font des milliers de victimes chaque année en Egypte.

La plupart de ces accidents sont dus à des excès de vitesse, à la négligence du code de la route et de la législation en matière de circulation, ainsi qu'au mauvais entretien des routes. Ces dernières années, l'Egypte a modernisé son infrastructure routière en construisant de nouvelles routes et de nouveaux ponts et en réparant les anciens afin de faciliter la circulation et de réduire le nombre d'accidents.

ANGOLA

La police confisque plus de 30.000 armes à feu à des sociétés de sécurité

La police angolaise a annoncé avoir confisqué plus de 30.000 armes à feu de niveau militaire à des sociétés de sécurité privées, dans le cadre d'une opération visant à améliorer le contrôle et la sûreté dans ce secteur.

Plus de 1.700 sociétés de sécurité opèrent en Angola, selon la police. L'an dernier, les autorités leur avaient demandé de remettre volon-

taiement les armes ne correspondant pas aux critères légaux et de les remplacer par des armes autorisées.

La dernière opération a été lancée en février, après la remise volontaire de 1.548 armes.

Les autorités estimaient qu'il en manquait encore 40.000. Cette opération, "conduite pendant plus de 100 jours consécutifs, a per-

mis la saisie de 31.392 armes de niveau militaire détenues par des sociétés de sécurité privées", a déclaré un porte-parole de la police. Plus de 214.000 cartouches et 35.000 chargeurs ont également été confisqués, a-t-il ajouté.

L'Angola essaie depuis des décennies de se débarrasser des armes à feu illégales, dont la plupart proviennent de la guerre civile de 27 ans qui a

pris fin en 2002. En 2008, plus de 200.000 armes illégales avaient déjà été collectées, dans le cadre d'un plan de désarmement volontaire des civils.

La police a prévenu jeudi que l'utilisation d'armes interdites entraînerait désormais "des poursuites criminelles".

Des dizaines de milliers d'armes autorisées ont été

MALAISIE

Au moins 15 morts dans un accident de bus en

Au moins 15 personnes ont trouvé la mort dans une collision entre un autobus transportant des étudiants et un minivan sur une autoroute du nord de la Malaisie, près de la frontière avec la Thaïlande, ont rapporté les secours.

L'autobus transportait des étudiants de l'Université d'éducation Sultan Idris, au nord de Kuala Lumpur, quand il est entré en collision avec le minivan.

Treize personnes sont décédées sur le coup et deux sont mortes à l'hôpital, tandis que 31 autres sont blessées, a détaillé dans un communiqué l'autorité de gestion des catastrophes de l'Etat de Perak.

"L'autobus s'est renversé et le minivan a glissé dans un fossé", a ajouté la même source. "Certaines victimes ont réussi à sortir de leurs propres moyens, d'autres ont été éjectées à l'extérieur tandis que d'autres étaient encore (coincées) dans le bus", est-il encore expliqué dans le communiqué.

Les services de secours ont indiqué que du matériel hydraulique de désincarcération avait été nécessaire pour sauver et récupérer certaines des victimes dans le bus.

La Malaisie connaît un taux élevé d'accidents. Le quotidien The Star a affirmé en mars qu'une personne perdait la vie toutes les deux heures sur les routes du pays.

COLOMBIE

Tremblement de terre de magnitude 6,5, fortement ressenti à Bogota

Les bâtiments ont tremblé, les sirènes ont retenti et les Colombiens paniqués se sont précipités dans les rues quand un séisme de magnitude 6,5 a secoué le centre du pays.

Le tremblement de terre s'est produit à 08H08 (13H08 GMT), à environ 170 kilomètres à l'est de la capitale Bogota, et a été ressenti dans une grande partie du pays.

Les habitants des environs fouillaient les décombres de plusieurs structures au toit de zinc qui s'étaient effondrées. Aucun blessé grave n'a été signalé, mais les autorités enquêtaient sur des dégâts dans plusieurs autres villages.

Il s'agit de l'un des tremblements de terre les plus forts ressentis ces dernières années dans la capitale colombienne, où il a suscité un vent de panique.

La magnitude de ce tremblement de terre, également ressenti à Medellin et Cali (centre), a été évaluée à 6,3 par l'Institut américain de géophysique USGS. Les sirènes ont retenti dans les quartiers d'habitation de la capitale, dont les habitants se sont précipités dans les rues et les parcs. Le maire de la capitale, Carlos Fernando Galán, a assuré que tous les organismes de gestion des catastrophes étaient en alerte.

Les tremblements de terre se produisent à intervalles très réguliers en Colombie mais le plus souvent à une grande profondeur et sans provoquer de dégâts majeurs. Traversé par la cordillère des Andes, comptant une vingtaine de volcans (dont trois en activité), ce pays est situé à la croisée de la ceinture de feu du Pacifique et de la ceinture volcanique andine.

importées et vendues aux sociétés de sécurité privées pour remplacer les armes de niveau militaire.

Les armes non autorisées en circulation risquaient de finir aux mains de criminels, a justifié la police, soulignant que 254 de ces armes avaient été "perdues" entre janvier 2024 et février 2025.

APS

SOUK AHRAS Un hôpital de 120 lits lancé en travaux en août prochain

Un nouvel hôpital d'une capacité de 120 lits sera lancé en travaux en août prochain à Souk Ahras, a indiqué, mardi, le directeur de wilaya de la santé, Khemissi Goudjili.

"Le coup d'envoi des travaux de réalisation de cette infrastructure de santé, dotée d'une autorisation-programme de 3,7 milliards de dinars, sera donné aussitôt après la finalisation des procédures administratives nécessaires", a souligné le même responsable dans une déclaration à l'APS.

Selon M. Goudjili, le futur hôpital comprendra huit (8) services médicaux, à savoir la pédiatrie, la médecine interne, la cardiologie, la gynécologie-obstétrique, les maladies infectieuses, les maladies thoraciques, la neurologie et la médecine générale.

L'hôpital sera également doté de sept (7) services chirurgicaux dont l'orthopédie, la chirurgie générale, la neurochirurgie, la chirurgie vasculaire, l'urologie, la chirurgie pédiatrique et la chirurgie ORL, ce qui en fera, selon le directeur de la santé, un "établissement pluridisciplinaire répondant aux exigences de la médecine moderne".

Cet établissement contribuera, une fois opérationnel, à alléger la pression sur les structures de santé actuellement opérationnelles dans la région, a conclu le même responsable.

BATNA Le secteur de la santé renforcé par 65 médecins spécialistes

Le secteur de la santé dans la wilaya de Batna s'est renforcé par 65 médecins spécialistes installés récemment dans leurs postes, a indiqué lundi le directeur de la santé et de la population.

Dans une déclaration à l'APS, M. Hamdi Chakouri, a précisé qu'il s'agit de spécialistes en cardiologie, otorhinolaryngologie, chirurgie orthopédique, urologie, chirurgie générale, anesthésie et réanimation, gynécologie, médecine interne, radiothérapie, hématologie et ophtalmologie.

Ces praticiens ont été répartis sur les divers établissements de santé de la wilaya, notamment ceux situés en régions reculées pour en renforcer les staffs médicaux et répondre aux besoins des malades dans certaines spécialités dont la gynécologie, l'ophtalmologie et anesthésie et réanimation, selon la même source.

Le centre régional anti-cancer "Belkacem Hamdiken" de la ville de Batna a été renforcé en six praticiens dont deux hématologues, relevé M. Chakouri qui a affirmé que les préparatifs sont en cours dans ce centre pour ouvrir un service de greffe de moelle osseuse au profit de malades venus de plusieurs wilayas.

D'ici fin août, 55 autres médecins spécialistes devront rejoindre les structures de santé de la wilaya pour porter ainsi le nombre de praticiens spécialisés recrutés à 120 de sorte à améliorer les prestations sanitaires assurés aux malades, selon la même source.

Le directeur de la santé a affirmé également que la wilaya de Batna a un besoin pressant en médecins spécialistes en radiologie et psychiatrie, notamment au centre hospitalo-universitaire (CHU) de la ville de Batna et à l'établissement public hospitalier spécialisé en psychiatrie d'El Madher.

APS

JOURNÉE MONDIALE DU DONNEUR DE SANG Plus de 721.700 poches de sang collectées en 2024

Plus de 721.700 poches de sang ont été collectées en 2024, soit une augmentation de 6,62% par rapport à l'année précédente, a indiqué mercredi l'Agence nationale du sang (ANS) dans un communiqué.



"Plus de 866.000 candidats au don de sang se sont présentés, en 2024, au niveau des 261 structures de transfusion sanguine pour effectuer un don de sang", a souligné l'ANS à la veille de la célébration de la Journée mondiale du donneur de sang, précisant que cette action a permis la collecte de "721.716 poches de sang, soit une évolution de 6,62% par rapport à l'année 2023".

Elle a fait savoir que "56% des don-

neurs sont des bénévoles, tandis que 44% l'ont effectué pour un proche", soulignant que "88% des donneurs sont de sexe masculin". Dans ce contexte, l'ANS a précisé que la 21e édition de la Journée mondiale du donneur de sang sera placée sous le slogan "Donnez votre sang, donnez l'espoir: ensemble, nous sauvons des vies". A cette occasion, l'ANS organise, en collaboration avec les directions de la santé à travers les structures de

transfusion sanguine, la Fédération algérienne des donneurs de sang, le mouvement associatif, ainsi que des entreprises publiques et privées, plusieurs événements à travers le territoire national, afin de promouvoir le don de sang.

Le ministère des Affaires religieuses et des Wakfs et Djamaâ El-Djazaïr "participent activement à ces efforts, à travers le prêche du vendredi 13 juin", note la même source.

EL-MEGHAÏER Journées médico-chirurgicales de pose de prothèses du genou et de la hanche à l'EPH de Djamaa



Les cinquièmes journées portant sur la pose de prothèses articulatoires du genou et de la hanche ont été initiées mercredi à l'établissement public hospitalier (EPH) "Saad Dahlab" de Djamaa, wilaya d'El-Meghaïer, a-t-on appris des organisateurs.

L'initiative, portant sur trois interventions pour cas

de difficultés fonctionnelles et de mobilité, est menée par un staff médical spécialisé composé d'orthopédistes et d'anesthésistes-réanimateurs exerçant au niveau de l'EPH précité, a indiqué le directeur de l'établissement, Omar Benissa.

Les personnes concernées avaient déjà bénéficié de consultations préalables

à ces interventions pour lesquelles tous les moyens humains (staff médical et paramédical) et matériels nécessaires ont été mobilisés pour la réussite de ces opérations.

Ces journées médico-chirurgicales s'inscrivent dans le cadre du rapprochement des prestations médicales spécialisées du malade, notamment les in-

terventions sur les cas délicats nécessitant la pose de prothèses articulatoires.

Approchés par l'APS, des citoyens se sont félicités de l'organisation de ce type d'initiatives au niveau local, épargnant aux malades les déplacements vers des structures hospitalières hors-wilaya pour ce genre d'interventions.

APS

PALESTINE

Ghaza : le bilan de l'agression génocidaire sioniste s'élève à 55.104 martyrs

Le bilan de l'agression génocidaire sioniste contre la bande de Ghaza s'est élevé à 55104 martyrs et 127394 blessés, depuis le 7 octobre 2023, ont indiqué mercredi les autorités sanitaires palestiniennes.



Selon la même source, les corps de 123 martyrs et 474 blessés sont arrivés dans les hôpitaux de Ghaza au cours des dernières 24 heures.

Les autorités sanitaires palestiniennes ont indiqué que 4821 Palestiniens sont tombés en martyrs et 15353

autres ont été blessés depuis le 18 mars, date de la reprise de l'agression sioniste, notamment que les corps de nombreuses victimes se trouvent encore sous les décombres.

Un accord de cessez-le-feu est entré en vigueur le 19 janvier à Ghaza après

plus de 15 mois d'agression génocidaire sioniste, qui ont provoqué une catastrophe humanitaire sans précédent.

Les forces d'occupation ont repris le 18 mars leur agression contre Ghaza, après une interruption de deux mois, consécutive à l'accord de cessez-le-feu.

Ghaza: l'hôpital Al-Amal est "pratiquement hors service" selon l'OMS

Le directeur général de l'Organisation mondiale de la santé (OMS) a affirmé lundi que l'hôpital Al-Amal à Ghaza était "pratiquement hors service" en raison de l'intensification des hostilités à proximité".

"L'accès à l'hôpital est obstrué, ce qui empêche les nouveaux patients de recevoir des soins et entraîne davantage de décès qui auraient pu être évités", indique le chef de l'OMS, Tedros Adhanom Ghebreyesus, sur le réseau social X.

"L'hôpital a encore des patients qui ont besoin de soins, mais n'en accepte pas de nouveaux", ajoute-t-il. Selon M. Tedros, deux équipes médicales d'ur-

gence - une nationale, l'autre internationale - "font encore de leur mieux pour servir les patients encore présents avec le peu de matériel médical laissé sur place".

"Avec la fermeture d'Al-Amal, le complexe médical Nasser est désormais le seul hôpital disposant d'une unité de soins intensifs à Khan Younès", ville du sud du territoire palestinien, relève le chef de l'OMS.

Le 5 juin, l'OMS avait expliqué que les hôpitaux al-Nasser et Al-Amal fonctionnaient au-delà de leurs capacités, alors que les blessés continuaient d'affluer. L'organisation avait également fait état

d'une "grave pénurie" de médicaments et de matériel médical après deux mois d'un blocus total. Après vingt mois d'agression, Ghaza connaît l'une des plus graves crises humanitaires au monde, avec une population affamée et éprouvée par les bombardements et les déplacements forcés.

Selon les autorités sanitaires palestiniennes, les agressions perpétrées par l'entité sioniste ont fait 4.649 martyrs et 15.574 blessés depuis le 18 mars, tandis que le bilan de l'agression génocidaire contre l'enclave palestinienne s'élève à 54.927 martyrs et 126.615 blessés, depuis le 7 octobre 2023.

MPOX**L'OMS maintient l'alerte**

L'Organisation mondiale de la santé a déclaré lundi maintenir l'alerte face à l'épidémie de mpox, qui touche principalement l'Afrique, et a appelé à "un soutien international continu".

Le 9 juin, le directeur général de l'OMS, Tedros Adhanom Ghebreyesus, a annoncé que la flambée du mpox continuait de répondre aux critères d'une urgence de santé publique de portée internationale" (USPPI), selon un communiqué.

L'USPPI était jusqu'à l'an dernier le niveau d'alerte le plus élevé face à une épidémie selon le Règlement sanitaire international (RSI), un cadre juridique international contraignant pour ses 196 Etats Parties.

Mais des amendements adoptés en juin 2024 par les pays de l'Organisation mondiale de la santé ont introduit un plus haut degré d'alerte : celui d'"urgence due à une pandémie".

La décision de maintenir l'alerte face à la recrudescence du mpox fait suite à la quatrième réunion du Comité d'urgence du RSI le 5 juin.

Ce comité, tout en "reconnaissant les progrès réalisés dans la capacité de réponse de certains pays", a informé le di-

recteur général que l'événement continuait de constituer une USPPI, en raison de l'augmentation continue du nombre des cas, y compris récemment en Afrique de l'Ouest, et de "la poursuite probable d'une transmission non détectée dans certains pays au-delà du continent africain", explique l'OMS.

"Les difficultés opérationnelles persistantes" pour répondre à l'épidémie, y compris en matière de surveillance et de dépistage, ainsi que le manque de financement, font qu'il est difficile de hiérarchiser les interventions et qu'un soutien international continu est nécessaire", poursuit l'organisation.

Le chef de l'OMS avait déclaré cette USPPI le 14 août 2024 face à la propagation fulgurante de la maladie, anciennement connue sous le nom de variole du singe, en Afrique et en particulier en République démocratique du Congo (RDC).

L'OMS avait pris la même décision en juillet 2022, lorsqu'une épidémie de mpox s'était étendue à travers le monde, avant de la lever en mai 2023.

Depuis le début de 2024, plus de 37.000 cas confirmés de mpox ont été signalés à l'OMS par 25 pays, dont 125



décès", a dit le chef de l'OMS vendredi au comité d'urgence.

La RDC rassemble à elle seule 60% des cas confirmés et 40% des décès, suivie par l'Ouganda, le Burundi et le Sierra Leone, qui connaît une augmentation du nombre des cas depuis le début de cette année.

En plus des cas confirmés, la République démocratique du Congo continue de signaler entre 2.000 et 3.000 cas suspects chaque semaine.

Depuis la précédente réunion du co-

SOUDAN DU SUD
MSF ferme un hôpital à cause de l'insécurité

L'ONG Médecins sans frontières (MSF) a annoncé mardi la fermeture "pour des raisons de sécurité" d'un hôpital du nord-est du Soudan du Sud, suite à sa destruction lors d'une violente attaque en avril.

"L'infrastructure de l'hôpital, dans laquelle MSF avait investi des millions d'euros, a été entièrement détruite", a regretté l'ONG mardi dans un communiqué.

Quelque 135.000 euros de médicaments ont été volés, "soit suffisamment pour faire fonctionner l'hôpital pendant des mois et soigner des milliers de patients", a-t-elle souligné.

"Les pertes considérables causées par les pillages nous ont privés des ressources nécessaires à la poursuite des opérations.

Nous n'avons d'autre choix que de prendre la décision difficile de fermer l'hôpital et notre soutien à 13 structures de soins de santé primaires" qui en dépendaient, a déploré l'ONG, qui invoque comme raison principale pour cette décision "la sécurité".

Le 14 avril, MSF avait annoncé suspendre les activités de son hôpital du comté d'Ulang, dans l'Etat du Haut-Nil frontalier avec le Soudan, pays en conflit depuis plus de deux ans.

Des dizaines d'individus armés - non identifiés - avaient pénétré de force, menacé le personnel et les patients, et pillé l'établissement, avait indiqué l'organisation.

En mai, MSF avait déjà annoncé la suspension des activités d'un autre de ses hôpitaux, à Old Fangak (Nord) après qu'il eut été bombardé.

La fermeture de ces deux structures laisse une zone de plus de 200 kilomètres, de la frontière éthiopienne à Malakal, capitale du Haut-Nil, sans aucun établissement de santé secondaire, où sont fournis des soins spécialisés, a déploré l'organisation.

Jeudi 12 juin 2025

DOULEUR AU TALON

C'est quoi la fasciite plantaire ?

Vous ressentez une douleur vive à l'arrière du pied, au niveau de l'os du talon et cette douleur est encore plus forte lorsque vous posez le pied par terre au réveil ou après être resté assis un long moment ? Vous souffrez peut-être de fasciite (ou aponévrose) plantaire. Le point avec l'Association française de chiropraxie.

Dans le pied, une épaisse bande de tissu élastique divisée en 3 faisceaux (appelés fascias) va de l'os du talon jusqu'à la base des orteils. Ces fascias soutiennent les muscles du pied et la voûte plantaire. Ils sont composés notamment d'eau, de fibres de collagène (pour la solidité), d'élastine (pour l'élasticité) et d'acide hyaluronique (pour la viscosité du cartilage).

Mais lorsque les fascias subissent de fortes tensions ou une blessure, ils peuvent se déchirer en surface. Ces micro-lésions provoquent une douleur au talon (que les médecins appellent talalgie) vive comme une brûlure. On parle alors de fasciite (ou aponévrose) plantaire.

Généralement cette douleur se fait sentir plus violemment lorsqu'on pose le pied par terre au réveil. Elle peut aussi être ressentie vivement lorsqu'on se lève après une longue station assise, après un exercice sportif ou des heures passées debout.

Quelles sont les causes de la fasciite plantaire ?

Les causes de la fasciite plantaire sont multiples mais certaines personnes sont plus à risque :

- les sportsifs de plus de 40 ans
- les personnes en surpoids
- les personnes avec des pieds plats ou en valoir très prononcés

D'autres facteurs de risque sont également identifiés, notamment le port fréquent de chaussures usées



ou de talons trop hauts" souligne l'Association française de chiropraxie (AFC).

Comment fait-on le diagnostic ?

À l'examen, le médecin met en évidence la douleur par palpation du pied en pressant la région d'insertion

de la fasciite plantaire. Le diagnostic peut être confirmé par une échographie. Si ce diagnostic subsiste, il peut venir orienter vers une radiographie. Celle-ci montrera une présence d'une épine calcanéenne, signe du surmenage chronique de la région des fascias.

Comment ça se soulage ?

En premier lieu, on tente d'atténuer les facteurs de risque et on qui décident de faire bouger et en prévenir la réapparition : surpoids, activité physique inadaptée, mauvaise posture, mauvaise façon de se chauffer... Chez un sportif, on mo

difie l'entraînement en proposant des alternatives comme le vélo ou la natation.

Differents traitements locaux de la douleur peuvent aussi être conseillés :

Des soins locaux anti-inflammatoires.

Le recours à des thérapies manuelles (manipulations, mobilisations) notamment chez le chiropracteur.

Le port de talonnettes ou de semelles confectionnées par un podologue.

Le port d'une chaussure spécifiquement permettant de se déplacer sans prendre appui sur l'arrière du pied.

Comment prévenir la fasciite plantaire ?

Il faut qu'il existe des étirements pour assouplir vos mollets et vos fascias plantaires : étirer vos fascias régulièrement les renforce et les assouplit, ce qui atténue la tension sur le talon.

En cas de douleur intense dès le réveil, efforcez-vous d'étirer vos fascias avant même de sortir du lit.

La marche à suivre : allongez sur le dos, avant même d'avoir posé les pieds par terre, étirez-les en fléchissant la cheville vers l'arrière puis vers l'avant.

Maintenez chacun des positions 15 à 30 secondes. Renouvelez trois fois. Au fil de la journée, pratiquez ces 5 exercices régulièrement.

5 exercices pour la soulager

Pratiquer quotidiennement des étirements pour assouplir la plante des pieds atténue les tensions sur les fascias et le talon. Ces exercices conseillés par l'Association française de chiropraxie permettent de prévenir la fasciite plantaire ou (si vous souffrez déjà) de soulager la douleur. Les fascias, ce sont ces fines membranes qui entourent les muscles, les viscères, les ligaments... et les relient entre eux. Ces bandes de tissu élastique ont pour mission de soutenir les organes et d'amortir les chocs. Dans le pied, 3 fascias vont de l'os du talon aux orteils. Pour atténuer les tensions sur ces fascias souvent malmenés et éviter la fasciite plantaire, l'Association française de chiropraxie propose des exercices d'étirements.

1. ASSEYZ-VOUS SUR LE SOL.

Étendez la jambe affectée par la douleur, en posant le talon au sol. Fléchissez la cheville pour tirer vos orteils vers vous. Maintenez cette position 15 à 30 secondes. Répétez cet exercice deux à quatre fois.

2. MUNISSEZ-VOUS D'UNE SERVETTE.

Toujours assis au sol avec les jambes étendues devant vous, placez la serviette sous les orteils mais au-dessus de la voûte plantaire. Tenez cha-



ment vos talons jusqu'à ressentir l'étirement des muscles de vos jambes. Maintenez la position 15 à 30 secondes puis remontez les ta-

lons dans la position initiale. Recommencez trois fois.

3. GRIMPEZ SUR UNE MARCHE D'ESCALIER (OU UN STEPPER).

Posiez vos pieds à l'angle de la marche, les talons dans le vide, en veillant à vous tenir à un mur ou à la rampe. Laissez tomber doucement

Réflexologie plantaire : Les exercices pour se détendre

Selon la médecine chinoise, tous nos organes sont représentés dans le pied. Ces 4 exercices de réflexologie plantaire vont stimuler des points et des zones précises sous et sur le pied, et apporter un véritable mieux-être au quotidien.

Bien dormir en s'auto-massant

à 3 minutes de cet auto-massage suffisent pour décontracter tout le corps et favoriser le sommeil. A faire le soir juste avant le coucher, en écoutant de la musique ou en lisant un livre.

Appuyez avec la pulpe du pouce

du pied, dans les creux situés au milieu de la voûte plantaire, et masser en réalisant des petits cercles, dans les sens des aiguilles d'une montre, puis en dispersant l'énergie vers le bord du pied.

Masser d'abord doucement, car le pied est sensible, puis peu

plus en profondeur.

Le recours à des thérapies manuelles (manipulations, mobilisations) notamment chez le chiropracteur.

Le port de talonnettes ou de semelles confectionnées par un podologue.

Tapoter toute la surface du pied

avec les doigts, les poignets restent souples.

Puis, la main en coquille,

frapper trois fois sur le pied. Enfin, placer les deux mains contre le pied, comme un chausson.

Comment prévenir la fasciite plantaire ?

Il faut qu'il existe des étirements pour assouplir vos mollets et vos fascias plantaires : étirer vos fascias régulièrement les renforce et les assouplit, ce qui atténue la tension sur le talon.

En cas de douleur intense dès le réveil, efforcez-vous d'étirer vos fascias avant même de sortir du lit.

La marche à suivre : allongez sur le dos, avant même d'avoir posé les pieds par terre, étirez-les en fléchissant la cheville vers l'arrière puis vers l'avant.

Maintenez chacun des positions 15 à 30 secondes. Renouvelez trois fois. Au fil de la journée, pratiquez ces 5 exercices régulièrement.

SE DÉTENDRE EN UTILISANT UN BALLE

La balle de tennis va permettre de masser les zones réflexes du pied.

Idéalement le matin pour réveiller l'organisme et le soir pour récupérer de la fatigue.

A faire 5 minutes matin et soir.

Commencer par bien ressentir

le contact du sol sous la plante des pieds.

Placer une balle de tennis sur le pied droit.

Et la faire rouler lentement sous la plante du pied en formant des cercles. Détente garantie !

Massez ainsi toute la voûte plantaire en appuyant plus ou moins fort avec le poids du corps sur la balle.

Puis, de la même manière, massez l'avant du pied en l'avant du pied et enfin les orteils en agrippant la balle à l'aide de ceux-ci.

Insister (mais doucement) sur les zones les plus dures ou les plus sensibles. Ne pas hésiter à s'attarder aussi sur les endroits douloureux.

Répéter avec le pied gauche.

MINCIER... EN ÉTIRANT SES ORTEILS

Lorsqu'on a du mal à réguler son poids, on peut essayer la réflexologie plantaire.

En massant avec insistance la pulpe des gros orteils, on agit sur l'appétit, car ces parties du corps correspondent à la zone de satiété du cerveau.

Passer un foulard de chaque côté de l'avant du pied pour le tirer vers soi. Assise par terre, dos droit, jambes tendues. Maintenir environ 30 secondes et recommencer.

Faire 6 à 8 étirements le matin et le soir.

Pour celles qui sont accros au sucre ou encore à certains aliments, masser la pulpe des gros orteils, la zone réflexe du cerveau, en appuyant suffisamment pour entrer dans la zone réflexe, qui est située à 2 millimètres sous la peau.

DOULEUR AU TALON

Qu'est-ce une épine calcanéenne ?

L'épine calcanéenne est une excroissance osseuse au niveau du talon, intimement liée à une inflammation de la voûte plantaire appelée fasciite plantaire. En cas de douleur, elle peut s'avérer être invalidante au quotidien. Causes, symptômes, traitements... Le point sur cette pathologie.



L'ÉPINE CALCANÉENNE EST-ELLE D'OURSINURE ?

L'épine calcanéenne peut être causée par de nombreux facteurs pré-disposants. Tout d'abord, toutes activités ou situations qui impliquent davantage de tensions sur la fascia plantaire sont à risque. Un travail qui nécessite de marcher, lever des charges ou être debout, ainsi que les surcharges physiques soutenues peuvent également entraîner une épine sur le pied.

La marche à pied, par exemple, multiplie d'ailleurs à trois fois l'impact que doit absorber le pied sur le sol comparativement à la marche. Se déplacer sans chaussures ou avec des chaussures inappropriées ou usées augmente aussi le risque.

L'origine de la pathologie peut également être héritaire. Un pied ou un pied plat, par exemple, ou une pied planus, peuvent entraîner une épine calcanéenne.

La réduction ou l'arrêt des activités physiques traumatisantes pour le talon.

La prescription d'inflammatoires non stéroïdiens ;

Le recours aux injections de cortisone, en cas de douleurs intenses ;

Le port de chaussettes ou d'orthèses pour le talon ;

Le port des chaussures adaptées, comme la polychirurgie rhumatoidie, qui soulagent la voûte plantaire et absorbent les chocs ;

Éviter de rester debout trop longtemps.

CONFIRMER LA PRÉSENCE ?

L'épine calcanéenne ne cause pas toujours de symptômes, mais les personnes présentant cette condition peuvent ressentir :

Une sensation douloureuse dans la partie haute du talon, surtout le matin dès le lever.

Une douleur comparable à un coup de coude au talon.

Une douleur plus forte au talon pendant ou après un effort physique.

Une douleur irradiante, provenant du pied.

Un effet de choc au talon.

Le recours aux injections de cortisone, en cas de douleurs intenses ;

La réadaptation avec un physiothérapeute, avec des exercices spécifiques du fascia plantaire et du talon d'Achille.

Le massage pour améliorer la circulation sanguine.

Le port de chaussettes ou d'orthèses pour le talon.

Le port des chaussures adaptées, comme la polychirurgie rhumatoidie, qui soulignent la voûte plantaire et absorbent les chocs ;

Éviter de rester debout trop longtemps.

COMMENT LA SOIGNER ?

L'épine calcanéenne est la conséquence d'une inflammation du fascia plantaire. Il faudra donc pour la soigner réduire celle-ci.

Selon la sévérité des symptômes et le temps depuis l'apparition, plusieurs traitements peuvent être mis en place :

La chirurgie peut être envisagée pour retirer la partie de l'épine qui gêne la marche.

La réadaptation avec un physiothérapeute qui implique des exercices de renforcement musculaire et de renforcement articulaire.

La pose d'un orthèse ou d'un appareil orthopédique.

La prescription d'anti-inflammatoires.

La pose d'un bandage ou d'un tourniquet.

La pose d'un appareil orthopédique.

PALESTINE

Ghaza : l'UNRWA dénonce les attaques sionistes contre les points de distribution d'aides

Le Commissaire général de l'Office de secours et de travaux des Nations unies pour les réfugiés de Palestine dans le Proche-Orient (UNRWA), Philippe Lazzarini, a vivement dénoncé les tirs de l'armée sioniste visant les points de distribution d'aides dans la bande de Ghaza, appelant l'occupant à permettre à l'ONU "un accès sûr et sans entrave" à l'enclave pour y acheminer l'aide "en toute sécurité".



"Ghaza, une nouvelle journée de distribution d'aide, une nouvelle journée de pièges mortels. Jour après jour, des morts et des dizaines de blessés sont signalés aux points de distribution gérés par l'entité sioniste et des sociétés privées", a écrit M. Lazzarini dans un message publié mardi sur les réseaux sociaux.

"Ce système humiliant continue de forcer des milliers de personnes affamées et désespérées à marcher des dizaines de kilomètres, excluant les plus vulnérables et ceux qui vivent trop loin", a-t-il

déploré avant d'ajouter: "Ce système n'a pas pour but de lutter contre la faim".

Et de poursuivre: "Les livraisons et la distribution d'aide doivent être à grande échelle et sûres. A Ghaza, cela ne peut se faire que par l'intermédiaire des Nations unies, notamment de l'UNRWA".

Le patron de l'UNRWA a ainsi appelé l'entité sioniste à "lever la clôture et permettre à l'ONU un accès sûr et sans entrave pour acheminer l'aide et la distribuer en toute sécurité. C'est le seul

moyen d'éviter une famine massive, notamment chez un million d'enfants". Selon Lazzarini, 12 000 employés de l'UNRWA continuent aujourd'hui de fournir des services de santé, d'assainissement et de soutien psychosocial "dans un environnement extrêmement brutal et hostile".

"Nos entrepôts hors de Ghaza sont remplis d'un volume d'aide équivalent à 6 000 camions. Laisser la nourriture pourrir et les médicaments périr délibérément serait tout simplement indécent", s'est-il indigné.

Une vingtaine de martyrs dans une attaque sioniste visant un centre de distribution d'aides

Une vingtaine de civils palestiniens sont tombés en martyrs et des dizaines d'autres ont été blessés mercredi à la suite d'une attaque menée par les forces de l'occupation sionistes contre un centre de distribution d'aides dans le centre de la bande de Ghaza, a rapporté l'agence de presse Wafa.

Des sources médicales citées par Wafa ont rapporté que "plus de 20 personnes sont tombées en martyrs et des dizaines d'autres

ont été blessées" par des tirs sionistes autour d'un checkpoint dans le centre de Ghaza.

Par ailleurs, quatre citoyens sont tombés en martyrs et d'autres ont été blessés lors d'un bombardement sioniste ciblant une tente abritant des déplacés dans la localité de Mawasi, dans la ville d'Al-Qarara, au nord de Khan Younis, dans le sud de l'enclave.

Les avions de l'occupation ont également bombardé simultanément les zones de Qaizan Abu

Rashwan et Batn al-Samin à Khan Younis, accompagnés d'attaques d'artillerie. Les forces sionistes ont ciblé à plusieurs reprises, ces derniers jours, les points de distribution d'aide, notamment à Rafah (sud) et au centre de Ghaza, provoquant la mort en martyrs de dizaines de Palestiniens et de nombreux blessés.

Depuis le début de l'utilisation des points de distribution d'aide, le 27 mai dernier, le total des martyrs dépasse 130, selon Wafa.

Cinq pays sanctionnent deux responsables de l'entité sioniste

Le Royaume-Uni, l'Australie, le Canada, la Nouvelle-Zélande et la Norvège ont imposé des sanctions contre deux responsables de l'entité sioniste pour "incitation à la violence" contre les Palestiniens en Cisjordanie occupée, ont annoncé ces pays mardi dans un communiqué conjoint.

Les deux "ministres", les dénommés Ben Gvir et Smotrich, "ont incité à une violence extrême et à de graves violations des droits humains des Palestiniens", ont déclaré les ministres des Affaires étrangères de ces pays, cité dans le communiqué.

Prôner "le déplacement forcé de Palestiniens et la création de nouvelles colonies (sionistes) est

effroyable et dangereux", ont-ils ajouté, parlant d'actions "inacceptables".

Les mesures annoncées mardi "se concentrent" sur la Cisjordanie occupée, expliquent les cinq ministres dans leur communiqué.

"Mais bien sûr, cela ne peut être considéré indépendamment de la catastrophe à Ghaza."

Nous restons consternés par les immenses souffrances des civils, y compris le refus de l'aide humanitaire de base, soutient-il.

"Il ne doit pas y avoir de transfert illégal de Palestiniens de Ghaza ou de Cisjordanie, ni de réduction du territoire de la bande

de Ghaza", écrivent également les ministres.

Les dénommés Ben Gvir et Smotrich sont désormais frappés d'une interdiction de voyager au Royaume-Uni et verront leurs avions dans ce pays gelés.

En mai, Smotrich avait annoncé la création de 22 nouvelles colonies en Cisjordanie occupée.

Il a à plusieurs reprises manifesté son soutien à une annexion totale de la Cisjordanie occupée par l'entité sioniste.

Ben Gvir avait, quant à lui, déclenché un tollé international après avoir participé l'été dernier à une prière avec plusieurs centaines de colons sionistes sur l'esplanade de la mosquée Al-Aqsa.

CONSEIL DE SÉCURITÉ

Le groupe "A3+" affirme son engagement à appuyer l'Irak sur la voie de la paix et de la stabilité

Le groupe "A3+" au Conseil de sécurité des Nations unies a affirmé, mardi à New York, son engagement à appuyer l'Irak sur la voie de la paix, de la stabilité et de la prospérité, soulignant que la bonne gestion de la phase transitoire au terme du mandat de la Mission d'assistance des Nations unies pour l'Irak (MANUI) est "capitale".

Cela a été exprimé dans une déclaration lue par le représentant permanent de la Somalie auprès des Nations unies, M. Abukar Dahir Osman, au nom du groupe "A3+", qui regroupe les trois pays africains membres non permanents du Conseil de sécurité (l'Algérie, la Sierra Leone et la Somalie), ainsi que le Guyana de la région des Caraïbes, lors d'un briefing consacré au débat de la situation en Irak ainsi qu'à la performance de la MANUI.

Le groupe a salué les efforts constants du gouvernement irakien pour faire face aux défis, y compris la planification pour la tenue d'élections en novembre prochain, soulignant qu'il demeurera engagé à appuyer l'Irak vers la voie de la paix, de la stabilité et de la prospérité.

Le nombre élevé des électeurs inscrits auprès de la commission électorale "réflète la confiance placée en les institutions irakiennes", a-t-il indiqué, saluant les efforts des parties politiques pour renforcer la participation de toutes les composantes de la société à ce processus politique.

Le groupe a salué également le partenariat entre le gouvernement irakien et les Nations unies, qui a permis le retour de 5,1 millions de personnes déplacées à l'intérieur du pays, faisant état de la mise en place d'une Commission nationale chargée de la formulation du plan global pour leur réintroduction.

Se disant préoccupé par les effets du changement climatique qui aggravent les défis dans plusieurs domaines, à l'instar de la rarefaction de l'eau et de la production agricole, le groupe "A 3+" a salué la création d'un groupe consultatif en charge de l'environnement et du changement climatique, exhortant le gouvernement irakien à entreprendre davantage de démarches pour lutter contre le changement climatique.

A l'approche du terme du mandat de la MANUI, le groupe a souligné que la bonne gestion de cette phase transitoire est "capitale", saluant "l'approche interactive manifestée par l'Irak pour la formation d'une commission de coordination avec la mission onusienne sur les questions relatives au processus de transition".

VIOLENCES DES GANGS EN HAÏTI

Record de 1,3 million de déplacés internes

Un nombre record de près de 1,3 million de personnes ont été forcées de fuir les violences des gangs en Haïti pour trouver refuge ailleurs dans le pays, indique l'ONU mercredi.

Cela représente "une augmentation de 24% depuis décembre 2024" selon l'Organisation Internationale pour les Migrations (OIM), qui souligne que "cette hausse représente le plus grand nombre de personnes déplacées par la violence jamais enregistré dans le pays".

Derrière ces chiffres se trouvent de nombreuses personnes dont la souffrance est incommensurable", a souligné Amy Pope, directrice générale de l'OIM, ajoutant que "le nombre de ces personnes ont été forcées de fuir leur foyer à plusieurs reprises, souvent sans rien, et qui vivent maintenant dans des conditions ni sûres ni durables".

Cette responsable a appelé à agir d'urgence.

Selon l'OIM, la capitale Port-au-Prince reste l'épicentre de la crise, mais la violence des gangs s'étend au-delà de la capitale.

"Des attaques récentes dans les départements du Centre et de l'Artibonite ont contraint des dizaines de milliers d'autres résidents à fuir, beaucoup vivant désormais dans des conditions précaires et des abris temporaires", indique l'organisation.

"Bien qu'environ un quart de toutes les personnes déplacées à l'intérieur du pays vivent encore dans la capitale, un nombre croissant de personnes fuient vers d'autres régions du pays à la recherche de sécurité.

Dans le Nord, le nombre de personnes contraintes de quitter leur foyer a augmenté de près de 80%", précise l'OIM.

Haïti subit depuis longtemps la violence de bandes criminelles, accusées de meurtres, viols, pillages et enlèvements, dans un contexte d'instabilité politique.

APS

LES MARINES À LOS ANGELES

La stratégie d'embrasement de Donald Trump face aux manifestants

Le président américain Donald Trump a envoyé une unité des Marines, surnommé "chiens de guerre", à Los Angeles, face aux manifestants qui s'opposent à sa politique d'expulsions de masse d'immigrés. Une décision qui vise à mettre de l'huile sur le feu, et le gouverneur californien sous pression.



Par C. Chorfi

L'Afghanistan, l'Irak, le Yémen, la Syrie et... Les rues de Los Angeles. Les 700 Marines que le Département américain de la Défense a décidé, lundi 9 juin, d'envoyer en renfort des forces fédérales déjà présentes en Californie font partie des troupes d'élite américaines ayant connu la plupart des théâtres d'opération militaires dans le monde.

Les "chiens de guerre"

Ce ne sont pas les premiers militaires que Donald Trump place en travers de la route des manifestants californiens. Le président américain a déjà décidé, samedi 7 juin, de déployer 2 000 Gardes nationaux à Los Angeles. Une décision controversée et à la légalité remise en cause à la fois par le gouverneur de Californie, Gavin Newsom, et par des juristes.

Mais l'irruption de Marines

complique encore le tableau. Ce sont "les premiers soldats en service actif" à être dépêchés à Los Angeles, souligne CNN. Et il ne s'agit pas de n'importe quels soldats. Ils proviennent d'un bataillon de Marines - "2nd Battalion, 7th Marines" - qui existe depuis la Seconde guerre mondiale et impliqué dans tous les principaux conflits armés auxquels les États-Unis ont participé. Au fil du temps, ces forces spéciales ont gagné les surnoms de "chiens de guerre" et de "chaos" ("Havoc") et ils se sont choisi la phrase "prêts à tout, et ne comptant sur rien ni personne" comme mantra. Des bêtes de guerre dont la mission est, officiellement, de "protéger les agents et les bâtiments fédéraux" dans la région de Los Angeles, d'après le ministère de la Défense. Autrement dit, ces marines doivent s'assurer que les policiers de l'ICE, l'agence de contrôle des frontières et de l'immigration, peuvent effectuer leurs arrestations d'immi-

grés sans craindre les affrontements violents avec les manifestants.

L'ombre des émeutes de 1992

Mais pourquoi cette surenchère militaire avec l'envoi de troupes d'élite ? Il y a bien eu quelques éclats de violence lors des manifestations contre les opérations des agents d'ICE, mais dans l'ensemble c'est plutôt pacifique et les autorités locales ne semblent pas débordées", constate René Lindstaedt.

"Il est difficile de ne pas analyser cette décision dans le contexte plus large de l'affrontement politique entre Donald Trump et Gavin Newsom. Les deux hommes ne sont d'accord sur rien, et le président américain perçoit le gouverneur démocrate de Californie comme l'une des principales menaces pour le camp républicain en 2028 [prochaine présidentielle, NDLR]", estime Sinead McEaney.

Etats-Unis : la maire de Los Angeles annonce un couvre-feu dans le centre-ville

La maire de Los Angeles, Karen Bass, a annoncé mardi soir que la deuxième plus grande ville des Etats-Unis avait imposé un couvre-feu dans le centre-ville de 20h00 mardi à 06h00 (heures locales) mercredi, ont rapporté des médias locaux. "Le couvre-feu doit couvrir environ 1 mile carré (environ 2,6 km²)", a indiqué Mme Bass, précisant que les autorités locales ont imposé ce couvre-

feu limité en réponse aux pillages et aux actes de vandalisme qui ont eu lieu dans le centre-ville lundi soir, à la suite de manifestations largement pacifiques organisées pendant la journée. Le couvre-feu exclut les résidents de la zone désignée, les sans-abris, les médias accrédités et les responsables de la sécurité publique ou des situations d'urgence, selon le département de la police de Los

Angeles. Mme Bass a annoncé le couvre-feu alors que les manifestations contre les raids des services américains de l'immigration et des contrôles douaniers entraient dans leur cinquième jour et que les médias locaux rapportaient que les manifestants avaient envahi l'autoroute 101, bloquant la circulation dans les deux sens, peu de temps avant que l'ordre ne soit émis.

COLOMBIE

Au moins 3 morts dans des attaques coordonnées dans le sud-ouest du pays

Deux policiers et un civil ont été tués mardi dans le sud-ouest de la Colombie, visé par une série d'attentats à la bombe et d'attaques armées coordonnées, a indiqué la police.

Seize attaques armées, explosions de voitures piégées et de drones, ont visé des postes de police et des bâtiments municipaux à Cali, troisième ville du pays, et plusieurs municipalités voisines, a déclaré le chef de la police Carlos Fernando Triana à la station de radio locale La FM.

Les départements du Caucá et de Valle del Caucá sont le théâtre d'affrontements entre l'armée et des dissidents de l'ex-guérilla des Forces armées révolutionnaires de Colombie (FARC), qui ont signé un accord de paix en 2016.

Selon le chef de la police, les guérilleros commémorent l'anniversaire de la mort en 2022 d'un

ex-commandant. Il qualifie ces attaques de "démentielles". Diverses explosions ont été enregistrées dans le département de Valle del Caucá, dont à Cali la capitale où un policier a été tué, à Jamundi, à Corinto et à Buenaventura, plus important port de la Colombie sur le Pacifique.

Une autre explosion s'est produite à El Bordo, situé dans le département voisin du Caucá. Dans ces deux départements et dans l'Amazonie colombienne, les dissidents des FARC de l'Etat-Major Central (EMC) occupent de vastes zones de culture de coca, le principal ingrédient de la cocaïne. Ces attentats et attaques surviennent trois jours après la tentative d'assassinat à Bogota contre le sénateur de droite Miguel Uribe, 39 ans, préendant à la présidence. Touché de deux balles dans la tête, il est dans un état grave.

ARGENTINE

La Cour suprême confirme la condamnation de l'ex-présidente Kirchner

La Cour suprême argentine a confirmé mardi la condamnation de l'ex-présidente Cristina Kirchner, figure de la politique argentine depuis 20 ans, à une peine de six ans de prison et d'inéligibilité à vie pour fraude pendant sa présidence.

Dans son jugement, auquel des médias ont eu accès, la Cour considère que les peines prononcées en première et deuxième instances "étaient fondées sur les nombreuses preuves produites".

En conséquence, elle "rejette le recours" de la politicienne de centre-gauche qui, en raison de son âge, 72 ans, devrait éviter l'incarcération au bénéfice d'une assignation à résidence.

La Cour suprême devait se prononcer sur le recours présenté par Mme Kirchner contre sa condamnation fin 2022 à six ans de prison et une inéligibilité à vie, pour "fraude au préjudice de l'administration publique" durant sa présidence.

Le jugement avait été confirmé en deuxième instance en 2024. L'affaire porte sur l'attribution de marchés publics -des chantiers routiers- dans le fief de Mme Kirchner à Santa Cruz pendant ses mandats présidentiels (2007-2015). Huit co-accusés, des ex-fonctionnaires provinciaux, chefs d'entreprises, avaient également été condamnés.

BOLIVIE

Deux blessés dans des heurts entre partisans de Morales et habitants

Des affrontements ont éclaté mardi dans le sud de la Bolivie entre partisans de l'ancien président Evo Morales et des habitants qui tentaient de dégager une route bloquée, faisant deux blessés, selon la police locale.

Les soutiens de M. Morales bloquent depuis le 2 juin plusieurs routes du pays, exigeant la démission du président Luis Arce, qu'ils accusent d'être responsable de la crise économique et de manipuler les institutions pour empêcher leur leader de participer à la présidentielle du 17 août.

Les manifestants "s'en sont pris à la population, ce qui a causé deux blessés", a déclaré le colonel César Limbert Choque, porte-parole de la police du département de Potosí, à Radio Fides.

Les heurts ont éclaté dans la ville minière de Llallagua, a-t-il précisé.

Evo Morales n'a pas pu s'inscrire à l'élection d'août car le parti qu'il avait choisi pour se présenter ne dispose pas de statut légal reconnu par les autorités électorales. Dans tous les cas, une décision de justice limite à deux le nombre de mandats présidentiels. Evo Morales a dirigé le pays à trois reprises entre 2006 et 2019.

GRÈCE

Trois députés d'extrême droite exclus du Parlement

La Cour électorale suprême de Grèce a exclu du Parlement le dirigeant du parti d'extrême droite Les Spartiates ainsi que deux autres députés, tous trois visés par une enquête pour fraude électorale, a rapporté l'agence grecque ANA mardi.

Vassilis Stigkas, chef de cette petite formation d'extrême droite entrée au Parlement il y a deux ans, et deux parlementaires ont été déchus de leur mandat après que la justice a retenu des plaintes d'électeurs affirmant que le véritable dirigeant du parti n'était autre qu'Ilias Kassidiaris, ancien porte-parole du parti néonazi Aube dorée, actuellement en prison.

Cette décision historique de la cour présidée par le président du Conseil d'Etat réduit le nombre de députés au Parlement grec à 297, contre 300 jusqu'ici, une première dans l'histoire politique moderne du pays. La Cour a précisé que ces sièges ne seraient pas redistribués à d'autres partis ni attribués aux candidats arrivés en deuxième position.

Le parti des Spartiates, qui avait déjà été interdit de participation aux élections européennes de juin dernier, avait obtenu plus de 240 000 voix et 12 sièges lors des élections législatives de 2023, après un soutien public de Kassidiaris depuis sa cellule.

M. Stigkas l'avait remercié publiquement pour avoir "alimenté" leur percée électorale. Le parti au pouvoir, Nouvelle Démocratie, ainsi que le parti socialiste PASOK avaient saisi la Cour suprême, jugeant que M. Kassidiaris était le "vrai" chef des Spartiates.

En 2023, la Cour suprême avait également engagé des poursuites contre 11 députés élus sous l'étiquette des Spartiates pour fraude électorale. Depuis, plusieurs élus ont quitté le parti. Ilias Kassidiaris purge actuellement une peine de 13 ans de prison, aux côtés d'autres anciens dirigeants d'Aube dorée, pour des crimes, dont le meurtre en 2013 du rappeur antifasciste Pavlos Fyssas.

APS

GUELMA

"Retour à Haïfa", nouvelle œuvre de théâtre sur les souffrances du peuple palestinien depuis la Nakba

Les répétitions ont débuté au théâtre régional Mahmoud Triki de Guelma pour la production courant 2025 d'une nouvelle pièce de théâtre intitulée "Retour à Haïfa" sur les souffrances du peuple palestinien, les expulsions massives et les pratiques opprimes de l'entité sioniste depuis la Nakba de 1948.

Dans une déclaration à l'APS, le metteur en scène de cette pièce l'artiste Abdellah Saïdi, a précisé que le texte de la pièce a été adapté par la dramaturge Nassima Louïl du célèbre roman "Retour à Haïfa" de l'écrivain palestinien Ghassan Kanafani (né en 1936 et assassiné par des sionistes en 1972) qui relate les souffrances de la diaspora des réfugiés palestiniens après la Nakba de 1948.

Produite grâce à un soutien du ministère de la Culture et des Arts, la pièce relate l'histoire d'un homme et son épouse

(Saïd et Safia) contraints à fuir leur ville Haïfa, laissant derrière eux leur bébé Khaled croyant qu'ils allaient revenir dans quelques jours mais l'occupation sioniste les empêche et leur enfant sera adopté par une famille juive.

Vingt (20) ans après et durant la guerre de 1967, les palestiniens sont autorisés à visiter les villes occupées et Saïd et Safia reviennent à Haïfa pour découvrir que leur enfant était devenu un soldat dans l'armée d'occupation sioniste, alors commence le combat pour l'iden-

tité et la mémoire révélant l'horreur de l'occupation qui s'empare de la terre et sépare l'enfant de sa famille.

Interprétée par quatre comédiens, la pièce aborde la situation et les souffrances des réfugiés, la politique d'occupation sioniste, d'extirpation de l'identité palestinienne, la mémoire et la nostalgie du retour au pays, en l'occurrence Haïfa.

Selon la même source, les répétitions devront être terminées courant juillet prochain et la générale de cette pièce



devra être présentée dans un des grands théâtres régionaux des villes voisines en raison du non-achèvement des travaux de réaménagement du théâtre régional Mahmoud Triki de Guelma.

ORAN

Lancement du workshop artistique national "Notre patrimoine avec une touche contemporaine"

Les activités du workshop artistique national intitulé "Notre patrimoine avec une touche contemporaine" ont été lancées, mardi à la maison de la culture et des arts "Zeddour Brahim El-Kacem" d'Oran, sous le slogan "Un pas vers le renouveau du patrimoine".

Cette manifestation, supervisée par la direction locale de la culture et des arts et organisée par l'Association de la jeunesse printemps de l'art d'Oran, s'inscrit dans le cadre des projets artistiques soutenus par le ministère du secteur, signale-t-on.

Elle vise à valoriser le patrimoine, enrichir la scène culturelle et accompagner les associations porteuses de projets culturels et artistiques, a précisé à l'APS, la conseillère culturelle principale de la direction, Mme Daho Kheira, en marge de l'ouverture de cet événement.

Ce workshop, conçu sous forme d'ateliers artis-

tiques, constitue un espace pour mettre en valeur les compétences des participants dans l'intégration des techniques modernes des arts plastiques au service du patrimoine mondial, en général, et du patrimoine culturel algérien, en particulier.

Ces techniques modernes apportent une valeur créative supplémentaire pour la préservation et la valorisation du patrimoine, a fait observer Mme Daho.

Les ateliers, auxquels prennent part 60 amateurs de dessin et des professionnels des arts plastiques, portent sur la réalisation de tableaux abordant des thématiques liées au patrimoine culturel algérien, telles que les costumes traditionnels, les us et coutumes, ainsi que les sites historiques et archéologiques, indique-t-on.

Le tout sera revisité avec une touche contemporaine en utilisant des techniques comme le collage, le mono-

type et la filographie, a souligné la présidente de l'association printemps de l'art, l'artiste plasticienne, Mériem Ghellal.

Cette manifestation artistique, qui se poursuivra jusqu'au 12 juin, sera clôturée par une exposition des œuvres produites durant les ateliers, encadrées par trois enseignants universitaires spécialisés en arts plastiques à savoir Adlane Djefal (Oran), Saïd Chender (Mostaganem) et Ahmed Zergaoui (Mascara).

Par ailleurs, plusieurs activités sont également au programme, notamment une intervention sur la réalité des galeries d'art en Algérie, une présentation de l'expérience de la galerie d'art de calligraphie arabe d'Oran par l'artiste Noureddine Kour, ainsi qu'une rencontre patrimoniale animée par l'Association "Kheima Khadra" (Tente Verte) algérienne, mettant en valeur la richesse et la diversité du patrimoine algérien.

PUBLICITÉ

RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE DÉMOCRATIQUE ET POPULAIRE

WILAYA D'ALGER
CIRCONSCRIPTION ADMINISTRATIVE DE SIDI-M'HAMED
COMMUNE D'ALGER-CENTRE
NIF : 41000200001608501000

6^{ème} AVIS DE CONSULTATION

La Commune d'Alger Centre, lance une 6^{ème} consultation après la déclaration de l'infructuosité de 5^{ème} consultations, et deux appels d'offres pour la réalisation de :

TRAVAUX DE RENOVATION DU RESEAU D'ASSAINISSEMENT A TRAVERS LA COMMUNE D'ALGER CENTRE EN TROIS LOTS SEPARÉS

LOT N° 02 :

- RUE AHMED ET BOUALEM KHALFI (ex Robertsa)
- ESCALIERS MECANIQUE BOULVARD MOHAMED V
- RUE ST BD MOHAMED V

Les entreprises qualifiées ayant le certificat de qualification et classification professionnelle en activité principale hydraulique code 34,705 et catégorie trois (03) et plus en cours de validité, avoir réalisé au moins un projet de réalisation d'un réseau d'assainissement, justifier par des attestations de bonne exécution des 10 dernières années et un chiffre d'affaire moyen des 03 dernières années (2020-2021 et 2022) ≥ 10.000.000,00 DA et intéressées par le présent avis, peuvent retirer le Cahier des charges, auprès de :

BUREAU DU RETRAIT DES CAHIERS DES CHARGES ET DÉPOT DES OFFRES (ENTREE PRINCIPALE -RDC- AU NIVEAU DU SIEGE DE LA COMMUNE D'ALGER CENTRE SIE AU 03, PLACE EMIR ABDELKADER -ALGER- Contre le paiement de la somme de 3000 DA non remboursable auprès de la régie communale.

Les soumissions accompagnées des pièces et documents exigés dans l'article 11 du cahier des charges , doivent contenir un dossier de candidature,une offre Technique et une offre Financière qui doivent être insérés dans des enveloppes séparées et cachetées mises dans une autre enveloppe extérieure fermée et anonyme et comporter uniquement la mention :

**« A N'OUVRIRE QUE PAR LA COMMISSION D'OUVERTURE
DES PLIS ET D'EVALUATION DES OFFRES »**

6^{ème} AVIS DE CONSULTATION

TRAVAUX DE RENOVATION DU RESEAU D'ASSAINISSEMENT A TRAVERS LA COMMUNE D'ALGER CENTRE EN TROIS LOTS SEPARÉS

LOT N° 02 :

- RUE AHMED ET BOUALEM KHALFI (ex Robertsa)
- ESCALIERS MECANIQUE BOULVARD MOHAMED V
- RUE ST BD MOHAMED V

Et déposée à l'adresse indiquée ci-dessous :

BUREAU DU RETRAIT DES CAHIERS DES CHARGES ET DÉPOT DES OFFRES, REZ DE CHAUSSEE , ENTREE PRINCIPALE DE LA COMMUNE SIS AU 03, PLACE EMIR ABDELKADER ALGER -CENTRE

01-Le dossier de candidature: doit contenir les pièces administratives exigées dans l'article 11 du cahier des charges, notamment :

- Une déclaration de candidature dûment renseignée, signée et datée,
- Une déclaration de probité dûment renseignée, signée et datée,
- Une copie du statut de l'entreprise (pour les sociétés dotées de la personne morale)
- Copie du certificat de qualification et de classification catégorie III et plus activité principale hydraulique.
- Document relatif aux pouvoirs habilitant les personnes à engager l'entreprise.

02-L'offre technique,doit contenir :

- La déclaration à soumissionner dûment renseignée, signée et datée.
- Le cahier des charges paraphé par le soumissionnaire et portant dans sa dernière page la mention manuscrite « Lu et Accepté ».
- Un Mémoire technique justificatif.

03-L'offre financière , doit contenir :

- Lettre de soumission dûment renseignée, signée et datée.
- Le bordereau des prix unitaires dûment renseignée datée et cachetée.

La durée de préparation des offres est fixée à 15 jours à compter de la 1^{ère} publication de la consultation dans la presse ou le bulletin officiel des marchés d'opérateur public (BOMOP).

La date de dépôt des offres est fixée au dernier jour de la durée de préparation des offres.

Heure limite : 13H00 (si ce jour coïncide avec un jour férié ou un jour de repos légal, la durée de préparation des offres est prorogée jusqu'au jour ouvrable).

L'ensemble des soumissionnaires sont invités à assister à la séance de l'ouverture des plis qui se tiendra au siège de la commune , le dernier jour de la durée de préparation des offres à 13H00

Les offres resteront valables pour une durée qui correspond à la durée de préparation des offres augmentée de trois (03) mois

RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE DÉMOCRATIQUE ET POPULAIRE

WILAYA DE BOUMERDES
DAIRA DE BOUMERDES
COMMUNE DE BOUMERDES
Nº 0470 SG/STN/2025

0470

1^{er} MISE EN DEMEURE

L'entreprise SARL 3 R domiciliée a Villa 60 à la cite des 70 villas oued corso

wilaya de Boumerdes , titulaire du Marché N° 02/2024 dont l'intitule du projet est :

« ACHEVEMENT TRAVAUX AMENAGEMENT ET REVETEMENT ROUTE ALILLIGUIA EST »

est mise en demeure d'entamer les travaux relatifs au projet cité ci-dessus , dans un délai de quarante huit (48) Heures , a compté de la réception de la présente mise en demeure .

Faute de quoi des mesures coercitives prévues par la réglementation en vigueur , seront prises à l'encontre de l'entreprise .

2025 06 05
Fait à Boumerdes, le
LE PRÉSIDENT DE L'ASSEMBLÉE POPULAIRE
COMMUNALE DE BOUMERDES

ORAN**L'ingénierie des données et l'intelligence artificielle thème d'un colloque à l'université des sciences et de la technologie**

L'utilisation de l'intelligence artificielle dans divers domaines était au centre du premier colloque national sur l'innovation en ingénierie des données et les sciences de l'intelligence artificielle (IA), ouvert mercredi à l'université des sciences et de la technologie "Mohamed Boudiaf" d'Oran.



Ce colloque vise à rassembler chercheurs, professionnels, doctorants et étudiants universitaires afin de discuter des dernières avancées et des tendances émergentes dans le domaine de l'ingénierie des données et de l'intelligence artificielle, ont indiqué les organisateurs.

Le sujet, le recteur de l'université, le professeur Ahmed Hamou, a souligné que cet événement de deux jours réunissant des professionnels de l'ingénierie des données et de l'IA "réflète l'importance croissante de ces disciplines dans nos sociétés" ajoutant que "nous vivons à une époque où les interactions entre intelligence artificielle et ingénierie des données constituent un levier fondamental de l'innovation".

"Ces avancées ouvrent de nouvelles perspectives pour aborder des problématiques

complexes, qu'elles soient scientifiques, industrielles ou sociétales", a relevé le professeur.

De son côté, le doyen de la Faculté de mathématiques et d'informatique de la même université, le professeur Bachir Djebbar, a indiqué que cet événement scientifique constitue une plateforme distinguée "pour explorer les dernières évolutions dans des domaines qui connaissent une dynamique accrue comme l'ingénierie des données et l'intelligence artificielle".

La présidente du colloque, la docteure Sara Benziane, enseignante-rechercheuse au département d'informatique de l'université, a souligné que l'objectif principal de cet événement est de "rassembler étudiants, chercheurs et enseignants de toutes les régions d'Algérie afin d'échanger idées, recherches et innovations, no-

tamment dans le domaine de l'intelligence artificielle". Elle dans ce sens émis le souhait de voir ce colloque offrir "une opportunité pour générer des idées innovantes et développer des projets concrets".

"Nous aspirons à renforcer les réseaux et les échanges entre étudiants, enseignants et chercheurs, ce qui est essentiel pour soutenir la coopération et parvenir à un projet final consensuel entre les participants, que ce soit sous forme de recherche, de collaboration ou d'innovation", a-t-elle ajouté.

Le programme du colloque, comprend plusieurs sessions plénaires, en présentiel et en visioconférence, ainsi que des ateliers portant sur les applications de l'intelligence artificielle dans divers secteurs d'activité, notamment la santé, la gestion de l'électricité et de l'eau, ainsi que la protection de l'environnement.

RÉSEAUX SOCIAUX**Un rapport tire la sonnette d'alarme sur la santé mentale des enfants**

La crise de la santé mentale chez les enfants a atteint un point critique, exacerbée par "l'expansion incontrôlée" des réseaux sociaux, indique un rapport du groupe de droits des enfants KidsRight publié mercredi.

Selon les recherches menées par KidsRights, basé à Amsterdam, et l'université Erasmus de Rotterdam, plus de 14% des 10-19 ans dans le monde entier connaissent des problèmes de santé mentale, avec un taux de suicide global moyen de 6 pour 100.000 adolescents âgés entre 15 et 19 ans.

"Le rapport de cette année est un signal d'alarme que nous ne pouvons plus ignorer", a déclaré dans un communiqué Marc Dullaert, fondateur et président de KidsRights. "La crise de la santé mentale et/ou du bien-être de nos enfants a atteint un point de bascule, exacerbé par



l'expansion incontrôlée des plateformes de réseaux sociaux qui donnent la priorité à l'engagement plutôt qu'à la sécurité des enfants," a-t-il poursuivi.

Le KidsRight Index, rapport

annuel conduit par la fondation évalue le degré d'adhésion de 194 pays aux droits des enfants et dans quelle mesure les pays s'efforcent d'améliorer ces droits. Dans son rapport pour

SÉTIF**Nécessaire transition vers l'archive numérique pour soutenir la gouvernance universitaire**

Les participants aux travaux d'une journée d'étude sur "l'importance des archives et leur gestion à l'heure de la transition numérique de l'université algérienne", organisée mercredi à l'université Sétif-1, ont affirmé "la nécessaire transition vers l'archive numérique pour soutenir la gouvernance universitaire et améliorer la qualité de gestion administrative et scientifique".

Pr. Kamel Batouche, spécialisé en bibliothéconomie et archives de l'université de Constantine-2, a souligné que les archives sont un maillon essentiel dans le déroulement de l'activité administrative, pédagogique et scientifique au sein de l'université et ne se réduisent pas à un simple stock de documents mais constituent une ressource numérique vitale sur laquelle se fondent les décisions administratives, pédagogiques et scientifiques.

L'intervenant a ajouté que "les archives ont un rôle dans la construction de la mémoire institutionnelle et la formation d'un capital informationnel et cognitif précieux qui contribue à la pérennité des entreprises dont celles de l'enseignement supérieur, relevant que l'Etat algérien "déploie des efforts considérables pour la numérisation des archives, l'accompagnement de la transition technologique et le renforcement de la gestion administrative".

De son côté, Youcef Rekam, chef du bureau des archives à la direction de l'éducation de la wilaya de Sétif de l'éducation, a considéré que la numérisation des archives en facilite l'accès et leur sécurité, réduit les coûts de la conservation sous forme de papier ainsi que la surface des aires de stockage et favorise la rationalité dans le traitement des dossiers.

Le secrétaire général de l'université de Sétif-1, Brahim Zaarou, a souligné que l'université de Sétif a entamé la numérisation en 2017 pour faciliter les activités administratives, conserver les documents et sources d'informations administratives, pédagogiques et de recherche, estimant à 90 % le taux d'avancement de cette opération.

Organisée par l'université Ferhat Abbas (Sétif-1), cette rencontre vise à mettre en exergue l'importance des archives et de leur gestion pour la transition numérique de l'université algérienne et les défis rencontrés en ce domaine et a donné lieu à plusieurs conférences sur les archives numériques et à une exposition sur les archives universitaires.

sociaux, à savoir une utilisation compulsive et addictive des réseaux qui a un impact négatif sur le fonctionnement quotidien de l'utilisateur.

Le manque de données sur la santé mentale des enfants constitue un problème majeur selon le rapport, et révèle un "besoin urgent" d'action coordonnée visant à se confronter à l'impact nocif de l'environnement numérique sur les enfants et adolescents.

Le rapport fait état de variations régionales importantes, citant l'Europe comme la région où les enfants de 13 ans sont les plus exposés au risque d'utilisation problématique des réseaux sociaux, à hauteur de 13%, et où le niveau de dépendance numérique des jeunes de 15 ans est "sans précédent", avec 39% d'entre eux en contact continu avec leurs amis via les réseaux.

APS

Programme de la soirée

TF1 20:10

HPI
Saison 5

Morgane a fini par avoir la réponse : Karadec est bien le père de son bébé. Ce dernier lui offre généreusement un hébergement alors que la jeune femme a encore perdu sa maison. Entre nuits sans sommeil et reprise des enquêtes après son congé parental, de nombreuses questions lui traversent l'esprit : s'aventurer dans une histoire avec son collègue, colocataire et coparents, est-ce vraiment une bonne idée ? Une cinquième et ultime saison pour Audrey Fleurot et Mehdi Nebbou, unanimes pour un arrêt avant que la série ne perde de son originalité et de son élan.

france 2 20:10

Envoyé spécial



« Passion musculation : même à la campagne ! » : Après avoir conquis les métropoles, la musculation a trouvé sa place dans les campagnes, là où on ne l'attendait pas. Pour expliquer cet engouement, Elise Lucet s'invite dans la salle de sport personnelle de Tibo Inshape, le YouTuber le plus suivi de France. Ils parleront de musculation bien sûr, mais aussi de politique • « Israël : ces soldats qui refusent la guerre » : C'est un mouvement naissant qui inquiète l'armée israélienne. Depuis le début de l'année, 20% des 300 000 réservistes de Tsahal n'ont pas répondu à l'appel au combat.

france 3 20:10

Tandem
Saison 7

Une main sectionnée est retrouvée par un promeneur sur une plage isolée. D'après les premières constatations, elle appartient à un homme, apparemment mort depuis trois jours. Arrachée - et non découpée - après le décès de son propriétaire, elle présente les signes d'une immersion prolongée dans l'eau douce, avant son rejet dans l'eau salée. Paul et Léa s'interrogent sur les raisons de ce déplacement.

CANAL+ 20:06

The Agency
Saison 1

La série suit Martian (Michael Fassbender), un agent secret de la CIA qui reçoit l'ordre de quitter sa vie sous couverture pour revenir à Londres. Lorsque la femme aimée qu'il a laissé derrière lui réapparaît, leur relation reprend. Sauf que tout s'y oppose : sa carrière, sa véritable identité, sa mission... Les deux se retrouvent précipités dans un jeu mortel d'intrigues internationales et d'espionnage.

M6 20:10

Cauchemar en cuisine Saison 14



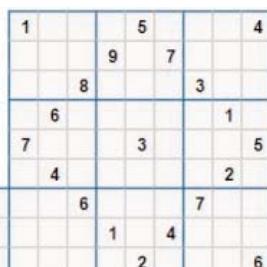
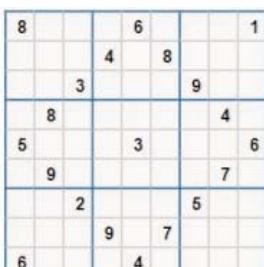
Direction le Nord pour Philippe Etchebest. Le chef se rend ce soir à Wambrechies, à quelques kilomètres de Lille, dans le restaurant d'Ophélie et Sébastien. Ce dernier a beau avoir reçu le titre de Maître Restaurateur, qui récompense les établissements d'excellence et garantit une cuisine authentique, il ne semble pas à la hauteur : sa carte est incohérente, son sens du service, approximatif, et le poisson servi aux clients manque de fraîcheur. Pire, son établissement a brisé sa vie de famille. Le franc-parler et la bonne volonté de Philippe Etchebest suffiront-ils ?

Jeux

Samouraï-Sudoku N°2746

Les problèmes de sudoku samouraï se composent de cinq grilles desudoku entrelacées. Les règles standard du sudoku s'appliquent à chacune de ces cinq grilles. Placez les chiffres de 1 à 9 dans les cases vides de chaque grille. Chaque ligne, chaque colonne, et chaque région 3x3 doit contenir une fois les chiffres de 1 à 9.

Chaque sudoku samouraï a une solution unique et peut être résolu par la logique pure.



Horizontalement:
Verticalement:



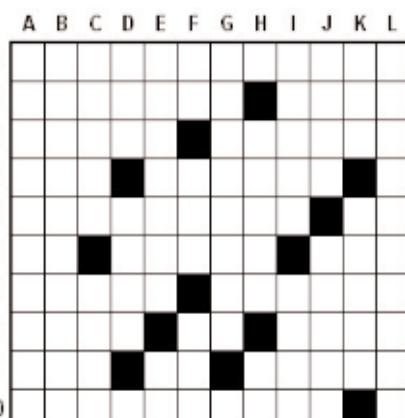
Zenneurs



« La réponse est oui. Mais quelle était la question ? »

Woody Allen

Mots croisés N°2746

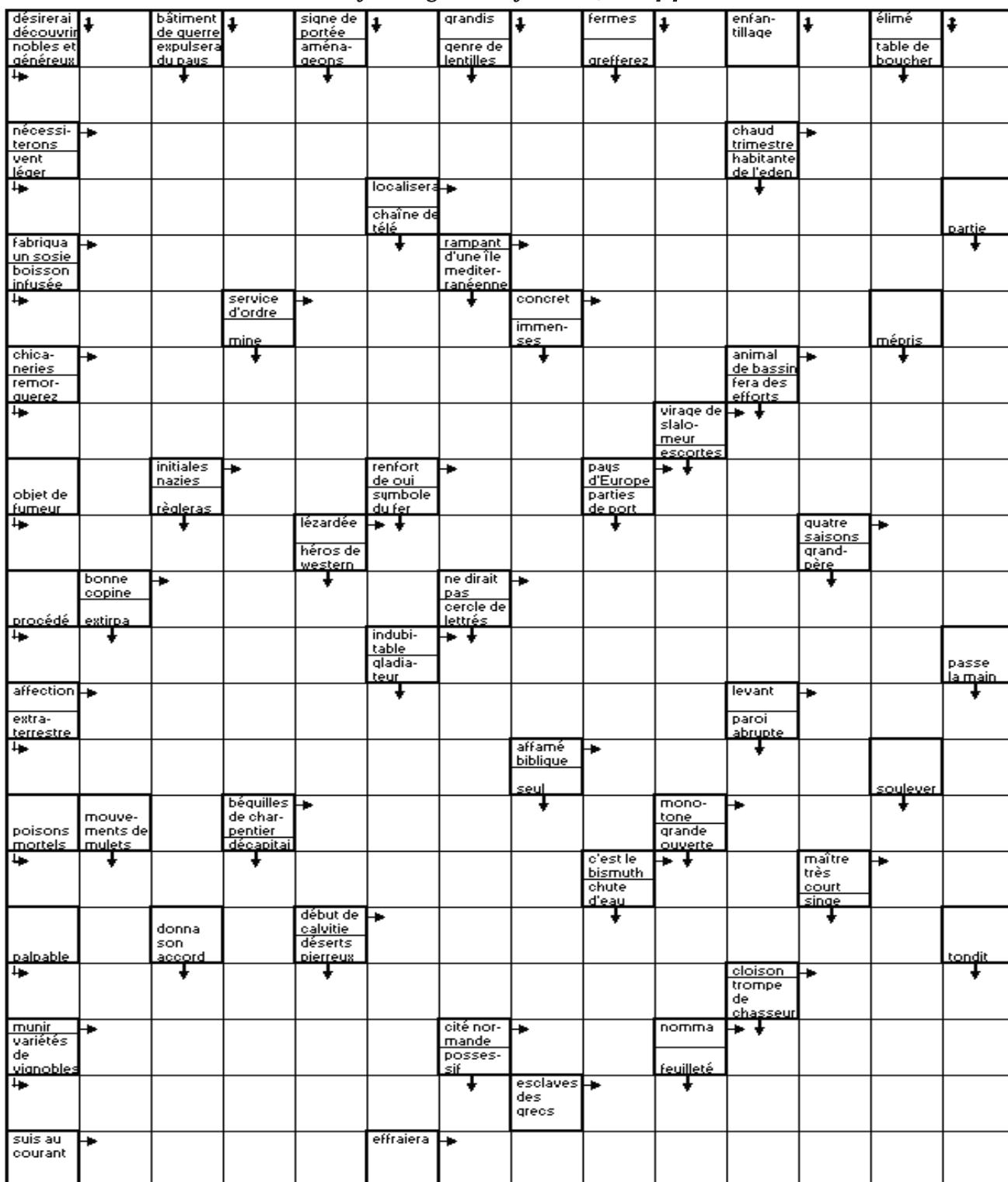


1 - Fabricant de galons.
2 - Débris de falaise - Équipe de foot.
3 - Roulée - Hygiéniques.
4 - Volaille pour un vieux jeu - Qui pourra durer.
5 - Réduite - Patrie des réthas.
6 - Du matin - Matière à calculs - Poudre pour la peau.
7 - Bothriocéphale - Principe incorporel.
8 - Malheureuse infante - C'est l'Iridium - Pièce du vieux continent.
9 - Cloz qui va partout - Il servait d'accord - Insulaire.
10 - Privée de pavillons.

A - Défavorable.
B - Cris de cabots.
C - Logis de nourrains - Précis.
D - Bien apprise - Existe.
E - Installera plus haut - Rêve d'avare.
F - Sous sol - Aboutira - Et pas ailleurs.
G - Débroussailler.
H - Trous pour les meuniers - Pronom pour l'autre.
I - Tableau - Démuni de poils.
J - Venu tout seul - Ses enfants sont des porcs.
K - Voisine de Nice - Raller.
L - Subsistons le contre-coup.



Mots fléchés géants de force 1 à 3 n°1446



Solution

Sudoku n°2746

Mots Croisés n°2746

	A	B	C	D	E	F	G	H	I	J	K	L
1	P	A	S	S	E	M	E	N	T	I	E	R
2	E	B	O	U	L	I	S		O	Z	E	
3	J	O	U	E	E		S	A	I	N	E	S
4	O	I	E		V	I	A	B	L	E		S
5	R	E	S	S	E	R	R	E			R	E
6	G	A	M		U	R	A	T	E	T	A	N
7	T	E	N	I	A	E	S	P	R	I	T	
8	I	N	E	S	I	R			E	U	R	O
9	V	T	T		O	C		I	L	I	E	N
10	E	S	S	O	R	I	L	E	E			S

Grille géante n°1446

C	■	A	■	C	■	C	■	A	■	P	■
C	H	E	V	A	G	L	E	S	Q	E	U
C	E	X	I	S	E	R	O	T	S	R	S
B	R	I	S	O	N	A	R	S	E	E	E
B	R	C	L	E	N	A	S	T	R	A	L
T	E	R	A	G	O	T	A	G	E	D	E
T	R	A	I	S	S	E	R	D	S	E	M
T	A	P	E	S	S	F	E	N	U	A	N
M	O	I	A	M	I	E	C	T	R	I	T
M	Y	E	T	E	N	D	E	S	E	S	T
M	A	R	E	N	E	R	C	S	S	A	A
A	R	U	S	T	E	N	A	N	E	P	M
M	A	T	O	R	R	E	C	L	O	I	U
C	E	S	P	A	T	R	I	E	U	R	S
C	E	S	A	I	S	R	R	E	S	A	S

JUDO**L'Algérien Mohamed Meridja réélu à l'exécutif de la Fédération Internationale de Judo**

L'Algérien Mohamed Meridja a été réélu au bureau exécutif de la Fédération Internationale de Judo (FIJ), à l'occasion du congrès ordinaire tenu hier à Budapest, en Hongrie, en marge des Championnats du monde de judo individuels "OTP Bank" (13-19 juin), a-t-on appris auprès de l'intéressé.

Meridja poursuit ses fonctions au sein de l'instance internationale, en tant que directeur général du Coaching et de l'Education, poste qu'il occupe depuis son premier mandat en 2007.

"Je ne peux qu'être heureux de cette réélection, qui témoigne de la volonté de l'équipe dirigeante du judo mondial de travailler dans la continuité. C'est un honneur pour mon pays, l'Algérie, et pour l'Afrique", a déclaré Meridja à l'APS. Il est également vice-président de l'Union africaine de judo (UAJ). Et d'ajouter : "Je continuerais, avec les autres membres du bureau exécutif de la FIJ, sous la direction du président Marius L. Vizer, à œuvrer pour le développement du judo dans le monde. Nous resterons pleinement engagés et toujours motivés pour faire progresser davantage notre discipline".

Interrogé sur sa contribution potentielle au judo africain, l'ancien international algérien s'est dit prêt à s'impliquer davantage dans le développement de la discipline sur le continent. "Le judo a beaucoup évolué dans le monde, et particulièrement en Afrique. Notre dévouement à l'éducation et notre engagement indéfectible envers ce sport à tous les niveaux restent inchangés. Nous continuons à promouvoir les valeurs du judo et à encourager l'excellence au sein de sa communauté", a-t-il affirmé.

Aussi président d'honneur de la Fédération algérienne de judo (FAJ), Mohamed Meridja (65 ans) a rappelé les aides qu'il continue d'apporter à la fédération. Il a assuré rester à la disposition de l'instance qu'il a présidée de 1993 à 2009, période durant laquelle l'Algérie a notamment remporté la médaille de bronze par équipes féminines lors des Championnats du monde de 2005 au Caire (Egypte), ainsi que deux titres mondiaux et deux médailles aux Jeux olympiques de Pékin en 2008. Outre l'Algérien, le nouveau bureau exécutif de la FIJ comprend également son président roumain, Marius L. Vizer (66 ans), réélu par acclamation par les représentants des fédérations nationales et des unions continentales.

Dans son allocution, Vizer a remercié les délégués pour leur "confiance, loyauté, coopération et soutien" et s'est dit "encore plus motivé que par le passé pour œuvrer en faveur de l'avenir du judo mondial". Il a salué le travail accompli par le Comité exécutif 2021-2025, mettant en avant son engagement et son unité tout au long du mandat.

Les autres membres élus sont :

Louisa Agius Galea (Malte), Armen Bagdasarov (Ouzbékistan), Vladimir Barta (République tchèque), Raul Camacho Perez (Espagne), Alfred Foloko (Zambie), Kosei Inoue (Japon), Azizjon Kamilov (Ouzbékistan), Hedvig Karakas (Hongrie), Florin Daniel Lascau (Roumanie), Rashad Nabiyev (Azerbaïdjan), Stéphane Nomis (France), Estony Pridgeon (Afrique du Sud), Jean-Luc Rouge (France), Tina Trstenjak (Slovénie), Haruki Uemura (Japon), Max-Hervé George (France).

Ce nouveau comité aura pour mission de piloter la stratégie de développement de la FIJ pour les quatre prochaines années, dans un contexte d'évolution continue du judo sur la scène mondiale.

PARA-ATHLÉTISME**L'Algérie avec 13 para-athlètes pour briller au Grand Prix international de Tunis**

Treize (13) athlètes, dont trois femmes, représenteront l'Algérie au 19e Grand Prix international de para-athlétisme, prévu à Tunis du 16 au 18 juin, avec la participation attendue de plus de 300 athlètes issus d'une cinquantaine de pays.

Pour ce rendez-vous traditionnel, inscrit au calendrier du Comité paralympique international (IPC) depuis 2007, la Fédération algérienne handisport (FAH) a engagé une sélection mêlant expérience et jeunesse.

Parmi les têtes d'affiche figurent les champions confirmés, Walid Ferhah (F32), Kamel Kardjena (F33), Mohamed Berrahah (F52), Ahmed Mehideb (F32), Asmahanne Boudjadar (F33) et Mounia Gasmi (F32). Ces athlètes seront accompagnés par une nouvelle génération, appelée à s'illustrer et à démontrer tout son potentiel, à la hauteur de la confiance placée en elle. On retrouve notamment : Mokhtar Didane (T36),

Abdelhadi Boudra (T12), Abdelhak Missouni (F32), Ryma Sihem Khalfaoui (F36), Mohamed Nadjib Amchi (F32), Fakhr Eddine Thelaidjia (T36) et Ahmed Abdelmalek Ighil (T36).

Au-delà des médailles en jeu, les athlètes algériens tenteront de réaliser les minima de qualification pour les prochains Championnats du monde, prévus à New Delhi (Inde) du 26 septembre au 5 octobre 2025.

L'événement servira également de tremplin pour la plupart des participants, afin d'améliorer leurs performances (temps et distances) en vue des prochaines échéances internationales. Outre l'aspect compétitif, ce rendez-vous sera une occasion pour les pays présents de procéder à la classification de leurs nouveaux athlètes, ou de confirmer la classe de ceux placés sous le statut "Review", condition indispensable pour leur participation aux compétitions internationales homologuées par l'IPC. A cet effet, le comité d'organisation a mobilisé 15 classifiers internationaux, qui superviseront les tests de classification programmés du 13 au 15 juin au stade de Radès, à Tunis. "La classification est l'objectif primordial des athlètes handisport, car sans elle, aucun ne peut prétendre participer à une compétition internationale homologuée.

Parmi les athlètes sélectionnés pour le meeting de Tunis, certains seront classés pour la première fois, tandis que d'autres sont inscrits en révision (classification à revoir)", a expliqué le directeur technique du Comité paralympique tunisien, Abderrazak Souaïda.

La délégation algérienne, composée de 31 personnes, doit se déplacer ce mercredi soir à

Tunis, afin de permettre aux athlètes de s'entraîner sur place et de ne pas noter les séances de classification prévues. Il convient de rappeler que l'Algérie participe régulièrement à ce rendez-vous tunisien et y enregistre souvent d'excellents résultats, revenant avec une moisson significative de médailles.

APS

Épreuves des athlètes algériens :

Amchi Mohamed Nadjib	(F32) poids
Mohamed Berrahal	(T52) 100 mètres et (F51) Disque
Asmahanne Boudjadar	(F33) poids et javelot
Abdehadi Boudra	(F12) 5000 mètres
Mokhtar Didane	(T36) 100 mètres
Walid Ferhah	(F32) poids et Club
Mounia Gasmi	(F32) poids et Club
Ighil Ahmed Abdelmalek	(T36) 100 mètres et 400 mètres
Kamel Kardjena	(F33) poids
Khalfaoui Ryma Sihem	(T36) Longueur et (F36) poids
Ahmed Mehideb	(F32) poids et Club
Abdelhak Missouni	(F32) Club
Fakhr Eddine Thelaidjia	(T36) 100 mètres et 400 mètres

CYCLISME - TOUR DU CAMEROUN**La 7^e étape annulée à cause de la dégradation de la chaussée**

La septième étape du Tour Cycliste du Cameroun, prévue mercredi matin, sur un circuit de 116 kilomètres à Douala, a été finalement annulée en raison de la dégradation de la chaussée selon les organisateurs.



"Après concertation avec la présidente du jury et l'organisateur, les coureurs ont décidé de ne pas prendre le départ de cette septième étape à cause de la dégradation de la chaussée. Cette étape est donc annulée" a indiqué la Fédération camerounaise de cyclisme dans un bref communiqué, diffusé sur ses réseaux sociaux.

Cependant, "les coureurs ont effectué cinq tours de prestige, alors que le Camerounais Boris Tientcheu a conservé le maillot jaune" a-t-on encore précisé de même source.

Ce n'est donc que jeudi que le Tour Cycliste du Cameroun reprendra vraiment ses droits, à travers la huitième étape, prévue sur une distance de 163,1 kilomètres, entre Douala et Kribi.

Pour rappel, la précédente étape, la sixième, disputée mardi sur une distance de 86,77 kilomètres entre Kompina et Limbe, a été remportée par l'Algérien Islam Mansouri, s'emparanter par la même occasion de la deuxième place au classement général, avec 12 secondes de retard sur l'actuel maillot jaune, le Camerounais Boris Tientcheu.

L'Algérien avait franchi la ligne d'arrivée en 1h 58m 58sec, devant les Allemands Dominik

Merseburg et Campo Schmitz de la formation "Team Storck - Metropol Cycling", crédités du même temps.

De son côté, Slimane Badliss a pris la septième place de l'étape, conservant ainsi le maillot à pois du meilleur grimpeur entre le 4 et le 15 juin 2025. Il s'agit de Slimane Badliss, Islam Mansouri, Mohamed Nadjib Assel, Abdallah Benyoucef, Mohamed Daid et Zaki

points.

L'Algérie a engagé six coureurs dans cette compétition internationale, qui se déroule en dix étapes, entre le 4 et le 15 juin 2025. Il s'agit de Slimane Badliss, Islam Mansouri, Mohamed Nadjib Assel, Abdallah Benyoucef, Mohamed Daid et Zaki

Boudar, sous la direction de l'entraîneur Khalil Tamarent, assisté dans sa tâche par le mécanicien Kamel Benguenif.

Cette 21^e édition du Tour Cycliste du Cameroun traversera sept des dix régions du pays, de l'extrême Nord au Sud.

Les étapes

- Mercredi 4 juin (1^{re} étape) : Maroua - Mora - Maroua (127,9 km)
- Jeudi 5 juin (2^e étape) : Maroua - Figuil (110 km)
- Vendredi 6 juin (3^e étape) : Garoua - Garoua (80 km)
- Dimanche 8 juin (4^e étape) : Yaoundé - Bafia (122,8 km)
- Lundi 9 juin (5^e étape) : Tonga - Bagangté - Tonga (38 km)
- Mardi 10 juin (6^e étape) : Kompina - Limbe (86,77 km)
- Mercredi 11 juin (7^e étape) : Douala - Douala (116 km)
- Jeudi 12 juin (8^e étape) : Douala - Kribi (163,1 km)
- Samedi 14 juin (9^e étape) : Pouma - Boumnyebel (Autoroute) - Yaoundé (157 km)
- Dimanche 15 juin (10^e étape) : Goulemako - Yaoundé (108,1 km)

LIGUE 1 FRANÇAISE (ANGERS SCO) Anthar Yahia nommé entraîneur de la réserve

L'ancien capitaine de l'équipe nationale algérienne de football, Anthar Yahia, a été nommé à la tête de l'équipe réserves d'Angers SCO, a annoncé le club pensionnaire de la Ligue 1 française de football, hier dans un communiqué publié sur son site officiel.

"Figure bien connue à Angers SCO, Anthar Yahia franchit une nouvelle étape dans son parcours au sein du Club. Après avoir occupé le poste de coach adjoint des U17 aux côtés de Yoann Andreu cette saison, il est promu entraîneur de l'équipe réserve", précise la même source.

Ayant porté les couleurs de l'équipe nationale de 2004 à 2012, Anthar Yahia (43 ans) s'est reconvertis en entraîneur, après avoir suivi son cursus de formation.

"Titulaire d'un Master professionnel en périodisation tactique et engagé dans la formation au DES-JEPS, l'ancien international algérien et ex-joueur d'Angers SCO poursuit son engagement dans la formation avec rigueur et ambition", ajoute le communiqué. Et de conclure : "Son expérience du haut niveau et ses qualités pédagogiques seront des atouts précieux pour accompagner les jeunes en post-formation."

Outre cette nomination, Angers SCO a également désigné Yoann Andreu à la tête du centre de formation, et Sylvain Blaquaert en charge des U19, dans le cadre d'une nouvelle organisation.



CAN FÉMININE 2025 Trois arbitres algériens sélectionnés par la CAF



La Confédération africaine de football (CAF) a retenu trois arbitres algériens, Ghada Mehat (arbitre centrale), Ouahab Asma Feriel (arbitre assistante) et Lahliou Benbrahim (Vidéo) pour diriger les rencontres de la Coupe

d'Afrique des Nations Féminine, prévue du 5 au 26 juillet 2025.

Au total, la commission des arbitres de la CAF, dirigée par l'Ivoirien Doué Noumandiez, a retenu 18 arbitres centrales, 18 arbitres assistantes et 11 arbitres

vidéo (VMOs) pour cette grande fête du football féminin africain. Pour rappel, 12 pays africains prendront part à ce tournoi continental prévu au Maroc, répartis en trois groupes de quatre équipes. Les deux premiers de

chaque groupe, ainsi que les deux meilleurs troisièmes, se qualifient pour les quarts de finale, prévus les 18 et 19 juillet.

Les demi-finales se joueront le 22 juillet. Le match de classement est fixé, quant à lui, au 25 juillet, suivi de la finale, programmée le 26 juillet.

La sélection algérienne féminine signe à l'occasion, son retour sur le plan continental, après leur absence lors des deux dernières éditions de la CAN.

L'Algérie a validé son ticket pour la phase finale de la CAN-2024 en décembre 2023, en battant en aller et retour le Burundi: 5-1 puis 1-0.

Les deux manches se sont jouées au stade olympique du 5-juillet d'Alger.

A la CAN 2025, l'Algérie a hérité du groupe B composé du Botswana, Tunisie et Nigéria.

TRANSFERTS Ismaël Bennacer vers un nouveau prêt à l'O Marseille

L'international algérien, Ismaël Bennacer, prêté lors du dernier mercato d'hiver par l'AC Milan, devrait rester la saison prochaine à Marseille, qui discute d'un nouveau prêt, rapporte mardi le journal l'Equipe.

Prêté en février dernier par l'AC Milan à l'OM avec une option d'achat de 12 M€, le milieu Ismaël Bennacer (27 ans) avait plutôt bien commencé avant de décliner, et il a été titulaire huit fois sur quatorze journées de Ligue 1 française.

Selon la même source, l'OM dirigé par l'entraîneur italien, Roberto De Zerbin, n'a pas l'intention de lever son option mais a bien avancé les discussions avec les Milans au sujet d'un deuxième prêt de Bennacer, qui veut disputer la Ligue des champions la saison prochaine.



LIGUE 1 MOBILIS La LFP dévoile le programme de la 29e journée

La Ligue de football professionnel (LFP), a dévoilé le programme de la 29e journée du championnat de Ligue 1 Mobilis, prévue les 16 et 17 juin. Deux matchs ouvriront le bal de cette journée, le lundi 16 juin : USM Alger-ES Sétif et US Biskra-USM Khenchela, selon le programme dévoilé hier par la LFP, qui n'a pas précisé les horaires.

Les six autres rencontres de cette journée, se joueront le mardi 17 juin. Le leader le MC Alger, et son dauphin, la JS Kabylie, se rendront à l'ouest du pays pour défier respectivement l'ASO Chlef et l'ES Mostaganem. La 28e journée débute ce mercredi avec quatre matchs au programme.

Au classement, le MCA caracole en tête avec 53 points, devant la JS Kabylie (49 pts), et le CR Belouizdad (48 pts).

Voici par ailleurs le programme de la 29e journée :

Lundi, 16 juin 2025 :
A Baraki (Algér) :
USM Alger - ES Sétif

A Biskra :
US Biskra - USM Khenchela

Mardi, 17 juin 2025 :
A Magra : NC Magra - CS Constantine
A Baraki (Algér) : CR Belouizdad - MC Oran
A El-Bayadh : MC El-Bayadh - Olympique Akbou
A Chlef : ASO Chlef - MC Alger
A Mostaganem : ES Mostaganem - JS Kabylie
A Béchar : JS Saoura - Paradou AC.

SERIE A L'Italien Fabio Pisacane nommé entraîneur de Cagliari



L'Italien Fabio Pisacane a été nommé nouvel entraîneur de Cagliari, club du Championnat d'Italie où il a fait une bonne partie de sa carrière de joueur, puis ses débuts d'entraîneur.

"Pisacane (39 ans) a signé un contrat d'un an, jusqu'en juin 2026, avec le club sarde, contrat qui sera prolongé automatiquement d'une saison, selon certaines critères sportives", a précisé Cagliari dans son communiqué. Il succède à Davide Nicola, dont le contrat a été résilié après une seule saison malgré le maintien du club dans l'élite (15e).

Pisacane a porté le maillot de Cagliari de 2015 à 2021, d'abord en Serie B, puis en Serie A. Après avoir mis un terme à sa carrière de joueur à Lecce en 2022, il est revenu en Sardaigne pour débuter sa carrière d'entraîneur avec les équipes de jeunes de Cagliari, puis avec la réserve.

En Serie A italienne, pas moins de dix clubs ont changé ou vont changer d'entraîneur, dont l'Inter Milan, vice-champion d'Italie et d'Europe, l'AC Milan, l'Atalanta ou encore l'AS Rome.

L'an dernier, treize clubs de l'élite avaient changé d'entraîneur avant le coup d'envoi de la nouvelle saison.

APS

LIGUE 1 MOBILIS (28^e J)

Le MCO assure son maintien, Akbou et l'USMK y sont presque

Le MC Oran, vainqueur hier dans un match à rebondissements face au MC El-Bayadh (3-2), a assuré son maintien en Ligue 1 Mobilis de football, alors que l'Olympique Akbou et l'USM Khencela, ont fait un grand pas pour rester parmi l'élite, à l'occasion de la 28^e journée du championnat, devant se clôturer aujourd'hui soir.

Les Oranais ont démarré sur de bonnes bases, en ouvrant le score par Boukholda (13e), avant que les joueurs de l'entraîneur Lotfi Amrouche, ne renversent la situation, en égalisant d'abord par Barkat (45e), avant de prendre l'avantage grâce à Sediri (61e).

Réduits à dix après l'expulsion d'El-Orfi (78e), le MCEB a concédé l'égalisation en fin de match par Bourdim (87e). Dans le temps additionnel, le MCO s'en est remis encore une fois à Bourdim, qui marque le but de la victoire (90e+3), synonyme de maintien.

A la faveur de ce succès, le MCO remonte à la 8e place avec 37 points, alors que le MCEB stagne la 10e place, avec 36 unités.

Vainqueurs à domicile face respectivement à l'US Biskra (2-0) et l'USM Alger (1-0), l'Olympique Akbou et l'USM Khencela, ont fait un grand pas vers le maintien.

Invincible depuis trois journées, la formation d'Akbou n'a pas eu de peine pour battre l'USB, déjà condamnée à la relégation en Ligue 2 amateur. Les locaux ont ouvert le score par Messia (32e), avant de doubler la mise peu avant la mi-temps, sur un penalty transformé par l'ancien joueur de l'USB, Boukaroum (45e+3).

L'O.Akbou a terminé la partie en infé-



riorité numérique après l'expulsion de Zamoum (54e). Un succès qui permet aux Akbuciens de s'emparer de la 12e place avec 33 points, alors que l'USB reste scotché à la dernière place avec 20 unités.

Al'Est, l'USM Khencela a dû attendre la 79e minute de jeu, pour débloquer la

situation à la maison face à l'USM Alger (1-0). Le buteur maison Djaouchi a délivré les siens, en l'absence des supporters, en raison du huis clos imposé.

L'USMK, qui restait sur un revers en déplacement face au CS Constantine (2-1), se rachète au bon moment, en atteignant la barre de 34 points, soit à trois

LIGUE 1 MOBILIS (28^e J)

Les résultats partiels et classement



Résultats partiels et classement provisoire, à l'issue des matchs de la 28^e journée du championnat de Ligue 1 Mobilis de football, disputés hier, devant se clôturer jeudi:

Hier:		
Olympique Akbou - US Biskra	2-0	
MC Oran - MC El-Bayadh	3-2	
ASO Chlef - JS Saoura	1-2	
USM Khencela - USM Alger	1-0	

Aujourd'hui (29juo):		
CS Constantine - CR Belouizdad		
MC Alger - ES Mostaganem		
JS Kabylie - ES Sétif		
Paradou AC - NC Magra		

Classement :	Pts	J
1). MC Alger	53	27
2). JS Kabylie	49	27
3). CR Belouizdad	48	27
4). JS Saoura	39	28
5). Paradou AC	38	27
-). CS Constantine	38	27
-). ES Sétif	38	27
8). USM Alger	37	28
-). MC Oran	37	28
10). MC El-Bayadh	36	28
11). USM Khencela	34	28
12). O. Akbou	33	28
-). ASO Chlef	33	28
14). ES Mostaganem	30	27
15). NC Magra	27	27
16). US Biskra	20	28 RELEGUÉE.

longueurs du maintien.

De son côté, l'USMA continue de manger son pain noir, en alignant un quartier match sans victoire. Les "Rouge et Noir" qui reculent à la 8e position (37 pts), sont beaucoup plus concentrés sur la finale de la Coupe d'Algérie face au CR Belouizdad.

De son côté, l'ASO Chlef a raté l'occasion d'assurer quasiment sa survie, en s'inclinant à domicile face à la JS Saoura (1-2). Les gars de Béchar ont ouvert la marque par Boutiche (13e), avant que les Chéliens n'égalisent grâce à leur buteur attitré le Togolais Agbago (73e).

Alors que le match se dirigeait vers un nul, Fettouhi a surgé dans le temps additionnel pour offrir la victoire à la JSS (90e+2), et une place au pied du podium avec 39 points. L'ASO réalise une mauvaise opération, et se doit de s'imposer lors de la prochaine journée, à domicile face au leader le MCA, pour rester en Ligue 1.

Cette 28^e journée se clôturera jeudi avec les quatre derniers matches au menu, avec comme enjeu la course au titre et à la deuxième place, qualificative à la Ligue des champions. Le leader le MC Alger (1e, 53 pts) recevra un mal-classé : l'ES Mostaganem (14e, 30 pts), alors que son dauphin la JS Kabylie (2e, 49 pts) accueillera l'ES Sétif (5e, 38 pts).

MONDIAL-2026

Le Brésil qualifié en battant le Paraguay (1-0), première victoire sous Ancelotti

Le Brésil s'est qualifié pour la Coupe du Monde 2026 de football en battant le Paraguay 1-0, mardi, à São Paulo, sa première victoire depuis l'arrivée de l'Italien Carlo Ancelotti au poste de sélectionneur. Les quintuples champions du monde ont obtenu leur billet pour le tournoi au

Mexique, au Canada et aux Etats-Unis grâce à un but marqué juste avant la pause (44e) par Vinicius, star du Real Madrid.

Seule nation à avoir disputé toutes les éditions du Mondial, le Brésil espère remporter son sixième titre, après une longue at-

tente depuis sa dernière consécration, en 2002.

La Seleçao s'est hissée en troisième position des qualifications sud-américaines et ne peut plus être rejoints par le Venezuela (7e et actuellement barragiste), battue par l'Uruguay à Montevideo.

L'Australie qualifiée, l'Arabie saoudite au repêchage

L'Australie s'est qualifiée pour la Coupe du monde 2026 de football en battant mardi à Jeddah l'Arabie

saoudite (2-1), qui devra passer par les repêchages pour décrocher son billet.

L'Australie est la onzième nation déjà qualifiée pour le Mondial-2026.

CHILI

Les autorités se séparent de son sélectionneur

Les autorités du football chilien ont annoncé mardi mettre fin à leur collaboration avec l'Argentin Ricardo Gareca, sélectionneur de l'équipe nationale, après une nouvelle défaite contre la Bolivie qui met fin aux espoirs de qualification pour le Mondial-2026.

Le cycle "que nous avions entamé avec beaucoup d'espoir avec Ricardo

(Gareca) est terminé", a déclaré en zone mixte le président de l'Association nationale du football professionnel (ANFP), Pablo Milad, en charge de la sélection pour le compte de la Fédération chilienne.

Les Chiliens, encore battus mardi soir par la Bolivie (2-0), sont bons derniers des qualifications de la zone AmSud pour la prochaine Coupe du

monde aux Etats-Unis, Canada et Mexique. Avec seulement dix points en 16 matches, ils sont les premiers éliminés. Ricardo Gareca, arrivé en janvier 2024, n'a gagné qu'une seule fois à la tête de la sélection, pour huit défaites et quatre nuls.

Depuis qu'il a perdu sa génération dorée, deux fois sacré en Copa America (2015, 2016), le Chili a

échoué à se qualifier pour les Mondiaux-2018 et 2022. Sa dernière participation remonte à 2014.

"La génération dorée n'est plus, depuis longtemps. La génération dorée, comme je le dis toujours, est enterrée, il ne reste plus que moi", a réagi l'attaquant Alexis Sanchez, 36 ans, après la défaite à El Alto, sur les hauteurs de La Paz.



ARGENTINE Botafogo engage l'Argentin Joaquin Correa avant le Mondial des clubs

L'attaquant international argentin Joaquin Correa s'est engagé pour deux ans et demi avec Botafogo, a annoncé mardi le club brésilien de la galaxie John Textor. "Tuco" Correa n'avait pas renouvelé son bail avec l'Inter Milan. Âgé de 30 ans, passé notamment par le Séville FC, la Lazio Rome ou encore Marseille, Correa a signé un avec le club carioca un contrat allant jusqu'à la fin de l'année 2027. Botafogo, vainqueur de la Copa Libertadores, s'apprête à disputer la Coupe du monde des clubs dans le groupe B, avec le Paris Saint-Germain, l'Atlético de Madrid et les Seattle Sounders.

MILAN HERNANDEZ DIT OUI À L'ATLETICO

Théo Hernandez (27 ans, 49 matchs et 5 buts toutes compétitions cette saison) se rapproche de l'Atlético Madrid. Selon Mundo Deportivo, le latéral gauche français a donné son accord pour revenir dans son club formateur. Poussé vers la sortie par l'AC Milan, le Bleu attend désormais que les deux clubs s'entendent. L'Atlético propose 20 millions d'euros, Milan en réclame dix de plus.

LIVERPOOL

ACCORD AVEC LEVERKUSEN POUR WIRTZ

Cette fois, Liverpool touche au but.

Après plusieurs jours de négociations, les Reds vont bel et bien s'offrir le milieu offensif du Bayer Leverkusen Florian Wirtz (22 ans, 31 matchs et 10 buts en Bundesliga cette saison), d'après le journaliste Fabrizio Romano ce mardi. Le champion d'Angleterre s'est rapproché des exigences du vice-champion d'Allemagne et a conclu un accord de principe pour un transfert estimé à 150 millions d'euros, bonus inclus. Le meneur de jeu, lui, était déjà d'accord avec Liverpool. Sa signature dans le Merseyside est imminente !

SPORTING C'EST TOUJOURS FLOU POUR GYÖKERES

Courtisé par les plus grands clubs, Viktor Gyökeres (27 ans, 52 matchs et 54 buts toutes compétitions cette saison) va-t-il quitter le Sporting CP sur ce mercato estival ? Le président du club lisboète, Frederico Vérandas, s'est montré évasif concernant le futur de l'attaquant suédois. "Je peux vous garantir que Viktor Gyökeres ne partira pas pour 60 millions d'euros plus 10 millions d'euros, car je ne l'ai jamais promis. À ce jour, le Sporting n'a pas reçu d'offre pour Gyökeres. Ni aujourd'hui, ni la saison dernière. L'une des principales préoccupations de l'agent était de savoir si nous allions exiger la clause libératoire. Il voulait des garanties. Et qu'est-ce qui a été convenu ? Que le Sporting n'exigerait pas de clause libératoire à la fin de la saison passée", a indiqué le dirigeant portugais pour la BBC.

"Pour une raison : il allait avoir 27 ans et aucun joueur ne quitte le Portugal à 27 ans pour 90 ou 100 millions d'euros. Au cours de la même réunion, l'agent a voulu fixer une valeur pour la sortie du joueur. J'ai dit répondre : ce n'est pas la peine de fixer une valeur parce que je ne sais pas ce qui se passera dans un an. Je ne sais pas si ce sera 40 millions d'euros, 60 millions d'euros ou 80 millions d'euros. Ce que je peux vous garantir, c'est que je ne demanderai pas 100 millions d'euros", a rajouté Vérandas.



MAN CITY GREALISH ÉCARTÉ POUR LA CDM DES CLUBS

Comme pressenti, Jack Grealish ne participera pas à la Coupe du monde des clubs (14 juin au 13 juillet) avec Manchester City. L'ailier anglais ne fait pas partie du groupe convoqué par Pep Guardiola pour ce tournoi. Cette absence vient confirmer son très probable départ cet été. En revanche, les recrues Rayan Cherki, Tijjani Reijnders, Marcus Bettinelli et Rayan Aït-Nouri seront bien du voyage aux Etats-Unis.

BAYERN SANÉ SE RAPPROCHE DE GALATASARAY

En fin de contrat au Bayern Munich, Leroy Sané (29 ans, 45 matchs et 13 buts toutes compétitions cette saison) ne devrait pas prolonger. Selon le journaliste Fabrizio Romano, les négociations entre l'ailier allemand et Galatasaray sont en excellente voie et pourraient rapidement déboucher sur un accord. Une belle pioche en perspective pour le club turc, alors que le néo-champion d'Allemagne pense à Bradley Barcola pour compenser le départ de l'ancien joueur de Manchester City.

NICO WILLIAMS DONNE SON FEU VERT

Alors que la situation se tend entre Nico Williams (22 ans, 45 matchs et 11 buts toutes compétitions cette saison) et l'Athletic Bilbao, le Bayern pourrait bien en profiter. En effet, le club bavarois a obtenu le feu vert de l'international espagnol pour un éventuel transfert. Le joueur a fait savoir au champion d'Allemagne qu'il était d'accord pour rejoindre la Bavière cet été, indique Sky Sport Allemagne. Les dirigeants allemands doivent désormais décider de la suite à donner à ce dossier.

Ces derniers jours, le Bayern a fait de Bradley Barcola sa priorité au poste d'ailier. Problème, un transfert paraît très difficile à concrétiser puisque le PSG n'a pas prévu de lâcher l'ancien Lyonnais lors de ce mercato estival. Williams, lui, est disponible pour 58 millions d'euros, soit le prix de sa clause libératoire. Ses exigences salariales s'élèvent à 20 millions d'euros brut par an.

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION

DK NEWS

Édité par la SRL

DK NEWS

Délégué général

Benzine Lamine

Gérant

Faygal Laouar

Directeur de rédaction et publication

Dif Abdelhamid

RÉDACTION ADMINISTRATION

« 3, Rue du Djurdjura - Ben Aknoun - Alger TÉL. : 023.38.48.00 »

FAX : 023.38.47.95 E-MAIL : contact@dknews.dz SITE : http://www.dknews.dz

PUBLICITE : S'adresser à 3, Rue du Djurdjura - Ben Aknoun - Alger TÉL. : 023.38.48.00 FAX : 023.38.47.95 /

E-MAIL : contact@dknews.dz IMPRESSION : S.I.A.

Pour votre publicité, prière de s'adresser à l'Entreprise nationale de communication d'édition et de publicité -

Agence ANEP 1, Avenue Pasteur - Alger - TÉL. : 020.05.20.91 / 020.05.10.42 / FAX : 020.05.11.48 - 020.05.13.45 - 020.05.13.77

E-mail : agence.regie@anep.com.dz - programmation.regie@anep.com.dz - agence.oran@anep.com.dz

agence.annaba@anep.com.dz - agence.ouargla@anep.com.dz - agence.constantine@anep.com.dz

ALGÉRIE - SAHARA OCCIDENTAL**L'Algérie réaffirme à l'ONU son attachement au processus de décolonisation**

Lors d'une session du Comité spécial de décolonisation des Nations unies (C-24), l'Algérie a réitéré, par la voix de son représentant permanent à l'ONU, Amar Bendjama, que la question du Sahara occidental demeure « une question de décolonisation » non résolue, appelant à une relance immédiate des négociations directes entre le Maroc et le Front Polisario.

Par Abed Megrifit

Intervenant mardi à New York, l'ambassadeur Bendjama a souligné que le dossier du Sahara occidental « ne souffre d'aucune ambiguïté » : il s'agit, selon lui, du dernier cas de territoire non autonome en Afrique inscrit à l'agenda onusien depuis 1963.

« Cette question oppose le Maroc au Front Polisario, représentant légitime du peuple sahraoui, et doit être résolue dans le cadre du droit à l'autodétermination », a-t-il affirmé. Le diplomate algérien a rappelé qu'en dépit de plusieurs résolutions onusaines, notamment la résolution 2229, le référendum promis au peuple sahraoui n'a toujours pas été organisé.

Il a également critiqué l'inefficacité de la Mission des Nations Unies pour l'organisation du référendum au Sahara occidental (MINURSO), créée en 1991, qui, selon lui, peine à remplir son mandat.

« Cela fait près de quarante ans que cette mission est en place, sans progrès notable vers l'organisation du référendum », a déploré M. Bendjama. Le représentant algérien s'est appuyé sur plusieurs avis juridiques internationaux pour appuyer sa position. Il a notamment

cité l'avis consultatif rendu par la Cour internationale de justice en 1975, qui avait écarté tout lien de souveraineté entre le Maroc et le Sahara occidental. Il a également évoqué une décision récente de la Cour de justice de l'Union européenne (CJUE), qui a annulé un accord de pêche UE-Maroc en octobre 2024, estimant que le peuple sahraoui n'avait pas été consulté.

Sur le terrain, la situation humanitaire et des droits de l'Homme demeure préoccupante, selon le diplomate. Se référant au dernier rapport du secrétaire général de l'ONU, Antonio Guterres, M. Bendjama a évoqué « l'encadrement policier strict, les détentions arbitraires, l'expulsion d'observateurs internationaux et de journalistes, ainsi que l'interdiction de visites, y compris celles de parlementaires européens ».

« Tout se passe en vase clos », a-t-il souligné, appelaient le Comité des 24 à jouer un rôle plus actif pour protéger les droits du peuple sahraoui. Pour conclure, l'ambassadeur algérien a réaffirmé que seule une reprise « immédiate et substantielle » des négociations entre le Maroc et le Front Polisario pourrait mener à une solution « juste et durable », fondée sur le respect du droit à l'autodétermination du peuple sahraoui.

A.M.

ONU/C-24**La question du Sahara occidental demeure une question de décolonisation (Bendjama)**

Le représentant permanent de l'Algérie auprès des Nations unies, l'ambassadeur Amar Bendjama, a réaffirmé, depuis New York, que la question du Sahara occidental « demeure une question de décolonisation » qui oppose le Maroc au Front Polisario, soulignant la nécessité de la reprise « immédiate et substantielle » des négociations directes entre les parties au conflit.

La question du Sahara occidental qui « ne souffre d'aucune ambiguïté », « demeure une question de décolonisation qui oppose le Maroc au Front Polisario », a déclaré l'ambassadeur Bendjama, dans son intervention lors des travaux de la session du Comité de décolonisation de l'ONU (C-24), consacrés mardi à la question du Sahara occidental, occupé par le Maroc depuis 1975. Le diplomate a, par ailleurs, déploré le fait qu'« après six décennies de débat à l'Assemblée générale de l'ONU, le référendum d'autodétermination promis au peuple sahraoui n'aït toujours pas eu lieu, et ce en dépit de la résolution 2229 qui réaffirme avec force ce droit fondamental ».

Rappelant, par ailleurs, que la question du Sahara occidental, dernier territoire africain non autonome, est inscrite à l'ordre du jour de l'ONU depuis 1963, M. Bendjama a souligné que l'Algérie qui, « a terriblement souffert » de la colonisation, « soutient résolument les causes justes » et « réaffirme que l'ONU doit agir avec détermination pour éliminer les derniers vestiges du colonialisme ».

L'ambassadeur a déploré également le fait que la Mission des Nations Unies pour l'organisation du Référendum au Sahara occidental (MINURSO) qui a été établie il y a près de quatre décennies par le Conseil de sécurité onusien « peine encore à accomplir son mandat » qui consiste à organiser le référendum.

Et pourtant, a-t-il poursuivi, « les éléments du droit international sont clairs : l'avis consultatif historique de la Cour internationale de

justice (CIJ) de 1975 a formellement exclu tout lien juridique entre le Sahara occidental et le Maroc », qui soit susceptible d'affecter l'application de la résolution 1514, portant déclaration sur l'octroi de l'indépendance aux pays et peuples colonisés.

M. Bendjama a tenu aussi à rappeler, dans le même sens, que la Cour de justice européenne (CJUE) vient de réaffirmer ce statut en octobre 2024 en annulant un accord de pêche entre l'Union européenne (UE) et le Maroc pour défaut de consultation du peuple sahraoui.

S'agissant de la situation des droits de l'Homme dans les territoires sahraouis occupés, le représentant permanent de l'Algérie à l'ONU a cité quelques points relevés dans le rapport du secrétaire général.

MINISTÈRE DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES

M. Chaib tient une réunion de coordination et d'orientation avec les chefs des postes consulaires en Europe et en Amérique

Le secrétaire d'Etat auprès du ministre des Affaires étrangères, chargé de la Communauté nationale à l'étranger, M. Sofiane Chaib, a tenu une réunion de coordination et d'orientation, par visioconférence, avec les chefs des postes consulaires en Europe et en Amérique, a indiqué mardi un communiqué du ministère des Affaires étrangères, de la Communauté nationale à l'étranger et des Affaires africaines. Cette rencontre, qui s'inscrit dans le cadre de la poursuite des réunions périodiques avec les chefs des postes consulaires à l'étranger, a été consacrée à l'évaluation de l'avancement des préparatifs en cours, en vue d'assurer le retour au pays, des membres de la communauté nationale établie à l'étranger, à l'occasion de la saison estivale, dans les meilleures conditions », précise le communiqué. La réunion a permis, dans ce cadre, de « constater l'impact positif des mesures adoptées par les hautes autorités du pays au profit de nos concitoyens résidant à l'étranger, notamment celles relatives à la facilitation des procédures d'entrée au territoire national ». La rencontre a également été l'occasion d'évaluer « les efforts de notre réseau consulaire dans la mise en œuvre du plan d'action du ministère pour la modernisation et la numérisation du système consulaire, en vue d'offrir des prestations simplifiées, adaptées aux besoins de notre communauté à l'étranger, et garantissant des services administratifs de haute qualité », ajoute le communiqué. A cet égard, des instructions et des directives ont été données pour améliorer, en continu, la qualité des services consulaires fournis, en veillant à rester en contact permanent avec nos ressortissants et à renforcer leur attachement à la mère patrie ».

AFRIQUE - CHINE**Mansouri participe à Changsha à la réunion ministérielle de suivi des recommandations du Forum sur la coopération sino-africaine**

La secrétaire d'Etat auprès du ministre des Affaires étrangères, chargée des Affaires africaines, Bakhta Selma Mansouri, participe aux travaux de la réunion ministérielle de suivi des recommandations du Forum sur la coopération sino-africaine qui se tient, mercredi et jeudi, à Changsha, dans la province du Hunan (Chine), indique un communiqué du ministère des Affaires étrangères, de la Communauté nationale à l'étranger et des Affaires africaines.

Cette rencontre « constitue une étape importante pour renforcer la coordination entre les pays africains et la République populaire de Chine concernant les mécanismes de mise en œuvre du Plan d'action conjoint 2025-2027, adopté lors du 4e sommet du Forum à Pékin, et promouvoir davantage la coopération entre l'Afrique et la Chine vers des partenariats plus performants, conformément aux priorités de développement du continent africain », précise le communiqué.

Dans une allocution prononcée à cette occasion, la secrétaire d'Etat a mis en avant « l'importance de renforcer la dimension pratique du partenariat sino-africain, en se concentrant sur la mise en œuvre des engagements du Forum et la création de mécanismes de suivi et d'évaluation ».

Elle a également souligné l'importance d'intensifier la coordination entre acteurs institutionnels africains et chinois et la nécessité d'accélérer la mise en œuvre des accords et mémorandums d'entente signés, notamment ceux liés aux grandes initiatives, en tête desquelles l'Initiative pour le développement mondial. L'Algérie marque également une présence économique lors de cet événement, avec la participation de plusieurs entreprises algériennes à l'exposition économique et commerciale sino-africaine, organisée de jeudi à dimanche, dans le cadre du soutien aux partenariats commerciaux et du développement des opportunités de coopération et d'investissement entre acteurs économiques des deux côtés, selon le communiqué du ministère.

ANP**Reddition d'un terroriste et arrestation de 3 éléments de soutien aux groupes terroristes de soutien aux groupes terroristes en une semaine**

Un terroriste s'est rendu aux autorités militaires à Bordj Badji Mokhtar, alors que 3 éléments de soutien aux groupes terroristes ont été arrêtés par des détachements de l'Armée nationale populaire (ANP) dans différentes opérations, durant la période du 4 au 10 juin en cours, indique mercredi un bilan opérationnel de l'ANP. « Dans la dynamique des efforts soutenus dans la lutte antiterroriste et contre la criminalité organisée multiforme, des unités et des détachements de l'Armée nationale populaire ont exécuté, durant la période allant du 4 au 10 juin 2025, plusieurs opérations ayant abouti à des résultats de qualité qui reflètent le haut professionnalisme, la vigilance et la disponibilité permanentes de nos Forces armées, à travers l'ensemble du territoire national », précise la même source. Dans le cadre de la lutte antiterroriste et grâce aux efforts des unités de l'ANP, le terroriste dénommé Ghennami Salek s'est rendu aux autorités militaires de Bordj Badji Mokhtar en 6e Région militaire, en sa possession (1) pistolet mitrailleur de type kalachnikov, une quantité de munitions et divers effets, alors que d'autres détachements de l'ANP ont arrêté (3) éléments de soutien aux groupes terroristes, dans différentes opérations à travers le territoire national ».

Dans le cadre de la lutte contre la criminalité organisée et « en continuité des efforts soutenus visant à contrecarrer le fléau du narcotrafic dans notre pays, des détachements combinés de l'ANP ont intercepté, en coordination avec les différents services de sécurité, (28) narcotrafiquants et mis en échec des tentatives d'introduction de (16) kilogrammes de kif traité, provenant des frontières avec le Maroc, alors que d'importantes quantités de comprimés psychotropes s'élevaient à (1.616.662) comprimés et (1000) grammes de cocaïne ont été saisis, lors d'opérations menées à travers les Régions militaires », indique le bilan.

« Tamanrasset, Bordj Badji Mokhtar, In Salah et In Guezzam, des détachements de l'ANP ont arrêté (60) individus et saisi (25) véhicules, (42) groupes électrogènes, (43) marteaux piqueurs, ainsi que des quantités de mélange d'or brut et de pierres, d'explosifs, d'outils de détonation et d'équipements utilisés dans des opérations d'orpailage illégitime », ajoute la même source.

De même, « (12) autres individus ont été arrêtés et (1) pistolet automatique, (3) fusils de chasse et (13.660) litres de carburants, ont été saisis, lors de différentes opérations ». Par ailleurs, « les Gardes-côtes ont mis en échec, sur les côtes nationales, des tentatives d'émigration clandestine et procédé au sauvetage de (205) individus à bord d'embarcations de construction artisanale, alors que (206) immigrants clandestins de différentes nationalités ont été arrêtés à travers le territoire national », conclut le bilan opérationnel de l'ANP.

APS